

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université 8 Mai 1945 Guelma



Faculté des Lettres et des Langues  
Département des Lettres et de la Langue Française

**MEMOIRE**  
**EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE**  
**MASTER ACADEMIQUE**

**Domaine :** Langues et littératures étrangères

**Filière :** Langue française

**Spécialité :** *Didactique et langues appliquées*

**Elaboré par :**

KALLOUFI Zakia Nesrine  
SALAH SALAH Loubna

**Dirigé par :**

AMRANI Amira Khadoudja

*Intitulé*

**L'éveil aux langues au préscolaire en Algérie : état des lieux et perspectives**

Soutenu le : 07-07-2019

Devant le Jury composé de :

**Nom et Prénom**

**Grade**

**Mr :** BELKACEM Med Amine

MCA

Univ. De Mostefa Benboulaid Batna 2

Président

**Mme :** AMRANI Amira Khadoudja

MCB

Univ. De 8 Mai 1945 Guelma

Encadreur

**Mr :** DJEMAOUNE Khaled

MAA

Univ. De 8 Mai 1945 Guelma

Examineur

**Année universitaire : 2018/2019**

## **Remerciements :**

*Nous remercions, ici tous ceux et celles qui nous ont aidées, dans l'élaboration de ce mémoire :*

*Tout d'abord, nous tenons à remercier le bon Dieu tout puissant de nous avoir donné la force et le courage de mener à bien ce travail.*

*À madame Amrani Amira Khadoudja, notre enseignante et encadreur, qui a pris beaucoup sur son temps pour nous prodiguer conseils et orientations ; sa manière de faire et surtout sa pédagogie nous ont stimulées, poussées à nous investir davantage dans notre sujet, sans nous laisser abattre. Nous lui sommes et serons infiniment reconnaissantes.*

*Nous tenons également à remercier le membre du jury monsieur BELKACEM Med Amine et monsieur DJEMAOUNE Khaled d'avoir pris le temps de bien examiner notre mémoire.*

*À tous nos professeurs, depuis l'entame de notre cursus universitaire. Nous avons connu des moments de joie, de peine, de calme et d'agitation, mais sans haine ni rancune, et seuls les bons souvenirs persisteront dans nos têtes.*

*À tous les étudiants et étudiantes de notre promotion nous pardonnons à ceux qui nous ont nui à un moment, et nous nous excusons auprès de ceux que nous avons offensé involontairement. Nous leur souhaitons à tous une bonne chance, et plein de succès dans leur vie future.*

## **Dédicace**

*Je dédie ce travail à toute ma famille qui m'a constamment soutenue, me stimulant quand je me relâchais, me déchargeant de tout pour me réserver uniquement à mon travail.*

*Exceptionnellement, à mes chers parents pour m'avoir toujours motivé et poussé vers le haut.*

*À mon cher frère Walid, à mes sœurs Ilhem, Asma, Lemya et Taiba.*

*Également, à mes nièces Ines, Suha, Lina et Aridj, mes neveux Abdelmalek, Nadjemeddine, Sohaïb et tout particulièrement mon neveu Amir Anas qui m'a été d'une grande aide dans l'élaboration de ce mémoire grâce à son multilinguisme.*

*À mes grand-mères je leur souhaite une longue vie*

*À mon amie, ma sœur et mon binôme Nesrine, qui a été à des moments insupportable, mais je lui dis maintenant c'est compréhensible et accepté ; car ce fut une période intense et enrichissante à tout point de vu.*

*À tous les gens qui m'aiment, qui sont dans mon cœur et qui m'ont toujours supporté et aidé.*

***Loubna***

## ***Dédicace***

*Je dédie ce travail à mes parents, qui ont été tout le temps là, à me harceler constamment pour aller de l'avant, surtout dans les moments de doute et de dépit. Je tiens à remercier particulièrement mon père de m'avoir, grandement, aidé dans ce travail. Et ma mère de m'avoir soutenu et motivé.*

*À mes chers frères Djamil et Karim. Également à mes chères sœurs Radia et Amira.*

*Je les remercie de m'avoir toujours défendu même quand j'ai tort.*

*À mes neveux, les amours de ma vie Youcef et Seifeddine.*

*À ma chère tante Abida qui m'a encouragé tout au long de ma scolarité.*

*À mon amie et ma sœur Loubna, mon binôme qui a supporté stoïquement mes sautes d'humeur dues à l'énervement dans les moments de blocage et de stress. Je lui présente toutes mes excuses, et surtout mes remerciements pour son calme et son abnégation.*

***Nesrine***

## **Résumé :**

Le thème de notre mémoire n'a pas été choisi fortuitement. Nous l'avons intitulé « l'Éveil aux langues au préscolaire ». La catégorie enfant est assez importante dans toutes les sociétés, et en plus nous avons essayé de démontrer les bienfaits de l'éveil aux langues, sur eux, leur présent, et aussi leur devenir.

Nous avons divisé notre travail en deux grandes parties. Dans la première partie, nous avons abordé l'importance des langues. En second plan, il fut question de l'influence de l'environnement familial sur l'éveil aux langues de l'enfant, et comment il passe à l'apprentissage des langues.

Puis nous avons évoqué le comportement de l'enfant, et les phénomènes qui ont lieu dans son cerveau en situation d'apprentissage des langues, avec la méthode qui lui permet d'optimiser ses potentialités.

La deuxième partie porte sur un travail de terrain, dans le but de tirer des enseignements quant à l'éveil aux langues chez les enfants algériens, leur apprentissage des langues et le niveau qu'ils ont atteint. Il comporte deux séjours dans deux établissements préscolaires privés (maternelles) différents, à vocation enseignement des langues. Nous avons effectué un état des lieux du point de vue organisation, moyens matériels et humains disponibles, ainsi que didactiques. Après cela, nous avons participé à des séances de classe, avec analyses de chacune. Notre séjour fut clôturé par une enquête sociale relative aux éducatrices, parents, et grands-parents, aux fins d'évaluation de la notion d'éveil aux langues et d'apprentissage des langues en Algérie.

- **Mots clés :**

Enseignement précoce - éveil aux langues – apprentissage des langues - préscolaire  
- secteur privé.

## **Abstract :**

The theme of our memory was not chosen accidentally we have entitled it « Languages awareness in preschooling ». Child category is very important in all societies. In addition to that we have tried to focus on the benefits of languages awareness for them, their present and future.

We have divided our work into two main sections. In the first one we have tackled the importance of languages. After that we focused on influence of the family environment on language awareness of the child ; and how he evolves during languages learning process.

Then we have discussed child behaviour and all the phenomenon that occur in the child's brain during language learning process, as well as the method, that enables him to optimize his capacities.

In the second part we have made a study in the field in order to learn about awareness of Algerian children ; their learning of languages and the level they reached. The work was carried out during two periods of time in two different preschool institutions (nurseries) whose purpose is languages teaching. We have made an evaluation of the organisation, human and material resources available as well as didactic means.

After that we participated to lectures in classrooms analysing each. At the end we have made a social research on teachers, parents, grand parents, in order to evaluate the nation of language awareness and language learning in Algeria.

- **Keywords :**

Early teaching – language awareness – preschooling – private institutions.

## ملخص:

اختيار موضوع مذكرتنا لم يأت من عبث. لقد عنوانه "التفطن للغات على مستوى ما قبل التمدرس". فئة الأطفال تكتسي أهمية بالغة في كل المجتمعات، زيادة عن هذا حاولنا إبراز منافع التفطن للغات عند الأطفال بخصوص حاضرهم وكذا مستقبلهم.

قمنا بتقسيم عملنا إلى شطرين رئيسيين:

ضمن الشطر الأول تناولنا أهمية اللغات، ومدى تأثير المحيط العائلي على التفطن للغات، وكيفية انتقال الطفل إلى تعلم اللغات، ثم تطرقنا إلى تصرف الطفل وما يحدث على مخه في وضعية التعلم، والطريقة التي تسمح له الاستعمال الأنجع لامكاناته.

أما الشطر الثاني فهو متعلق بالعمل في الميدان حتى نتمكن من الإطلاع على التفطن للغات عند الأطفال الجزائريين، كيف يتعلمونها، ومستواهم الحقيقي.

هذا العمل منحصر في قيامنا لتربصين قصيرين المدة لدى مؤسستين مختصتين في تعليم اللغات تابعتين للقطاع الخاص.

في البداية اطلعنا على التنظيم الهيكلي، الوسائل المادية و البشرية و البيداغوجية المتوفرة.

بعدها تم الاتفاق مع المسؤولين على برمجة متابعة حصص التعليم في الأقسام مع تحليل كل حصة.

وفي نهاية المطاف قمنا بإجراء تحقيق اجتماعي خاص بالمعلمات وأولياء الأطفال و أجدادهم قصد تقييم فكرة التفطن للغات و تعلمها في الجزائر.

## Table des matières

---

<b>Introduction générale</b> .....	<b>07</b>
<b>I. Autour du concept « Éveil aux langues »</b> .....	<b>14</b>
1.1. Apprentissage des langues.....	15
1.2. Introduction de l'éveil aux langues en classe.....	17
1.3. Règles et lois régissant l'apprentissage des langues.....	17
<b>II. Objectifs de l'éveil aux langues</b> .....	<b>20</b>
2.1. Objectifs cognitifs .....	20
2.2. Objectifs sociaux .....	20
2.3. Objectifs affectifs.....	20
<b>III. Éveil aux langues et enseignement des langues étrangères</b> .....	<b>22</b>
3.1. Approches « singulière » et « plurielle » des langues.....	22
3.1.1. Didactique intégrée.....	22
3.1.2. L'approche interculturelle.....	23
3.1.3. L'intercompréhension entre langues voisines.....	23
3.1.4. L'éveil aux langues.....	23
3.2. La construction des supports didactiques et les rythmes de l'enfant.....	23
3.2.1. Le développement lexical chez l'enfant.....	23
3.2.2. Le développement phonologique.....	24
3.3. Éveil et apprentissage des langues : quel rapport ?.....	24
<b>IV. L'éveil aux langues en Algérie</b> .....	<b>30</b>
4.1. Existe-t-il un éveil aux langues en Algérie ?.....	30
4.2. Causes et conséquences de la dévalorisation des langues.....	32
4.3. Comment réenclencher le processus de l'éveil aux langues ?.....	34
<b>V. Démarche expérimentale et corpus de travail</b> .....	<b>39</b>
5.1. Démarche expérimentale.....	39
5.1.1. Les séances d'observation participante.....	39
5.1.2. Les questionnaires semi-directifs.....	39
5.2. Corpus de travail.....	41
<b>VI. Analyse des séances de travail : observations participantes</b> .....	<b>44</b>

## Table des matières

---

6.1. Au niveau de l'établissement « <i>Roued ELmostaqbel</i> BENZAICHE pour l'enseignement des langues ».....	44
6.2. Au niveau de l'établissement « Crèche <i>Elsanabel</i> et l'enseignement préscolaire ».....	54
<b>VII. Analyse des questionnaires : formatrices et parents</b> .....	<b>59</b>
7.1. Questionnaire adressé aux formatrices.....	60
7.2. Questionnaire adressé aux parents d'élèves.....	61
<b>VIII. Pistes didactiques</b> .....	<b>67</b>
8.1. Mesures relatives à l'éveil aux langues.....	67
8.2. Mesures relatives à l'apprentissage des langues.....	68
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>71</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>75</b>
<b>Annexes</b>	

# **Introduction générale**

## Introduction générale :

---

L'Éveil aux langues est un thème qui n'est pas nouveau, puisqu'il a fait l'objet de mémoires Pauline BOUISSOU<sup>1</sup>, de travaux Ranka BIJELJAC<sup>2</sup>, de conférences Louise DABENE<sup>3</sup> auparavant, ce qui démontre son importance.

En outre, des chercheurs de différents domaines continuent à s'y intéresser, tels Claude HAGEGE<sup>4</sup>, éminent linguiste et défenseur de la diversité linguistique, Noam CHOMSKY<sup>5</sup>, linguiste de renom, Ken HALE<sup>6</sup>, fondateur de la linguistique australienne ; de même des institutions internationales, telles que l'ONU, l'UNESCO<sup>7</sup>, et le conseil de l'Union européenne accordent au concept de l'éveil aux langues et de l'apprentissage des langues, une attention particulière<sup>8</sup> (Voir annexe n°01), en accordant les cartes de séjour longue durée à ceux qui maîtrisent la langue du pays, ou soumettent ceux qui ne la maîtrisent pas, à une période probatoire d'apprentissage de la langue avant toute possibilité d'emploi ; ceci au vu des flux migratoires, de la mondialisation, des politiques d'intégration menées par certains pays dont la population est vieillissante<sup>9</sup> (Voir annexe n°02). La grande majorité des pays européens a toujours eu un taux de natalité très faible ; de ce fait, le besoin de main d'œuvre et de compétences jeunes est pressant pour eux. Ils prennent des mesures drastiques pour maîtriser la migration massive, renvoient par charters les clandestins chez eux. Mais d'un autre côté, ces pays accordent des bourses aux étudiants magrébins, subsahariens, permettent à d'autres de s'inscrire dans leurs universités, comme la France, l'Espagne, etc. Une fois leurs études terminées, seuls les étudiants majors et les lauréats ont le droit de rester dans le pays d'accueil.

Cette migration sélective a un double impact, puisque la société se régénère, et en plus bénéficie de compétences à moindre frais. D'autres mécanismes sont utilisés et

---

<sup>1</sup> Pauline BOUISSOU : Mémoire de master 02 « L'Éveil aux langues à l'école primaire », année 2013-2014.

<sup>2</sup> Ranka BIJELJAC-BABIC : Psycholinguiste et maître de conférences Paris DESCATRES ET POITIERS.

<sup>3</sup> Louise DABENE : Préface de l'ouvrage « L'éveil aux langues à l'école primaire ». Evlang : bilan d'une innovation européenne, Michel CANDELIER, 2003.

<sup>4</sup> Claude HAGEGE : L'enfant aux deux langues. Édition Odile Jacob. Janvier 1996.

<sup>5</sup> Noam CHOMSKY : Professeur émérite de linguistique au Massachusetts Institute of technology de 1955 à 2017, il fonde la linguistique générative.

<sup>6</sup> Ken HALE : Linguiste américain, il a été un acteur important de l'étude et de protection des langues indigènes.

<sup>7</sup> ONU: Organisation des Nations Unies/ UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture.

<sup>8</sup> Journal «Liberté » du vendredi 28- samedi 29 décembre 2018 n°8038.

<sup>9</sup> Journal « Le Quotidien d'Oran » du lundi 10 juin 2019 n° 7466.

## Introduction générale :

---

mis en place par les pays, pour attirer de jeunes cadres, bien formés, capables de s'intégrer rapidement, culturellement, linguistiquement, et économiquement. Entre autres mécanismes, citons comme exemple l'action menée par l'institut « Cervantès » à Alger.

Ce dernier fait la promotion de la langue espagnole<sup>10</sup> (voir annexe n°03), et tente de convaincre des potentiels de cette langue dans les domaines culturels, économiques et commerciaux ; ce qui incite à apprendre la dite langue, augmentant ainsi le nombre de personnes qui la maîtrisent dans le monde. Une autre manière d'agir est à mettre à l'actif de l'institut du monde arabe, à Paris. Il a créé le Certificat International de Maîtrise en langue Arabe<sup>11</sup> (C.I.M.A) (voir annexe n°04). Dans ce cas précis, les titulaires de ce diplôme seront assimilés aux francophones. Puis pour se mettre à niveau avec leur document, ils apprendront obligatoirement le français.

Les langues comptent énormément d'une part, les sauvegarder serait une manière de préserver l'héritage linguistique si précieux d'autre part l'UNESCO affirme que plus de la moitié des 7000 langues parlées dans le monde pourraient disparaître d'ici quelques générations. Cette perte affecte non seulement les communautés et les cultures, mais aussi, l'élaboration de nos sociétés, autrement dit, il y aura une absorption de certaines sociétés par d'autres, et provoquerait des conflits interculturels (cas des indiens d'Amérique, blacks-blancs-beurs,...), au sein de sociétés parlant la même langue. Même l'UNICEF<sup>12</sup>, organisme international chargé de la protection de l'enfance, a attiré l'attention des états sur l'intérêt de l'éveil aux langues des enfants. Pour cette frange de la population, leur apprendre à accepter la diversité linguistique, ils s'initieront à l'apprentissage des langues, car ces enfants sont les responsables et les managers de demain. La méconnaissance des langues pourrait leur couter des opportunités dans des projets, des marchés économiques au niveau international, des débouchés professionnels.

En 1999, l'UNESCO proclame le 21 février comme journée internationale de la langue maternelle, et on y célèbre la sensibilisation à l'importance de la diversité

---

<sup>10</sup> Le journal « liberté » du 24 avril 2019. P. 13.

<sup>11</sup> Le journal « liberté » du 17 avril 2019. P. 13.

<sup>12</sup> UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.

## Introduction générale :

---

linguistique et culturelle. La langue est la clé de la communication et de l'entente interculturelle, et ce quelle qu'elle soit.

De plus, on conçoit davantage l'importance des langues en écoutant l'allocation faite à l'ouverture du sommet de la francophonie, qui s'est tenu à Montréal (Canada français) début 2018 : « anticiper sur l'avenir, c'est d'abord préserver ce qui doit l'être, et notamment la diversité culturelle et linguistique, afin que les peuples et les nations puissent conserver leur patrimoine, leurs repères, leur génie propre »<sup>13</sup>. Ce qui signifie, d'après nous, qu'il faut s'ouvrir aux autres langues et cultures du monde, sans pour autant perdre les siennes; et la meilleure manière c'est d'inculquer tout cela dès l'enfance.

En plus des arguments déjà cités, qui nous ont motivées pour le choix du thème de notre travail, à savoir « l'éveil aux langues », il en est encore un, plus proche de nous. En effet, l'observation de nos deux neveux, vivant pourtant très loin l'un de l'autre, nous a démontré que les enfants ont des capacités insoupçonnées, à moins de cinq ans d'âge. L'un utilise énormément de mots en arabe, français, anglais en plus de l'arabe algérien, dit dialectal, et l'autre également en arabe algérien, arabe classique, français, anglais et danois ; ceci est dû sans doute à leur environnement immédiat, et aux écrans.

L'un de nos deux neveux a des grands parents maîtrisant le français, l'arabe et l'anglais, l'autre est inscrit dans une garderie moderne, bénéficiant ainsi d'une assistance pédagogique de très haut niveau, en plus de l'aide de ses grands-parents.

Ceci dit l'éveil aux langues permet à l'enfant de mieux appréhender un apprentissage optimal, et les sciences cognitives le démontrent bien<sup>14</sup>. Nous ferons appel à son attention, sa curiosité, son engagement actif ; il sera incité à se poser des questions, à émettre des hypothèses qu'il reformulera ou utilisera. Il est en quelque sorte un acteur de son apprentissage, et étendra cela à d'autres disciplines (maths, physique, sciences,...)

En raison, donc, de toute cette effervescence autour du sujet de l'éveil aux langues, son importance est avérée aussi par les résultats d'études, de recherches,

---

<sup>13</sup> Monsieur Abdou DIOUF: ancien président du Sénégal, et ancien secrétaire général de l'organisation de la francophonie.

<sup>14</sup> Pauline BOUISSOU : Idem.

## **Introduction générale :**

---

d'observations et de suivis très sérieux. Néanmoins, il serait intéressant de ramener la question à la dimension algérienne, juste une manière de voir où on en est.

### **Comment s'effectue « l'éveil aux langues » dans le contexte algérien ?**

Pour répondre à cette question, nous avons émis les hypothèses suivantes :

**H1 :** La non pratique réelle de l'éveil aux langues au préscolaire en contexte algérien.

**H2 :** L'absence de formation et de qualification du personnel enseignant quant à l'éveil aux langues.

**H3 :** La maîtrise des langues par l'entourage immédiat a une influence certaine sur l'enfant.

De par le questionnement brièvement révélé ci-dessus et les réponses hypothétiques qui s'en suivent, notre objectif est d'essayer de réveiller les consciences récalcitrantes quant à l'importance des langues. Elles inciteront les individus à s'accepter mutuellement malgré les différences, selon le lieu de naissance (citadins et ruraux), le rang social, et pousseront les peuples à accepter les principes immuables du « mieux vivre ensemble », sans considération pour la couleur de peau, les spécificités culturelles et intellectuelles, autorisant la liberté de penser ; ceci est vraiment impératif pour que les prochaines générations puissent vivre dans un monde réellement en paix, et stopper la violence qui gangrène les collèges et lycées, affectant même les écoles primaires<sup>15</sup>, et ayant atteint un degré insupportable.

Partant de là, nous avons établi notre stratégie et tracé notre plan ainsi :

Pour notre thème « éveil aux langues » au préscolaire, nous avons arrêté huit chapitres subdivisés en deux parties.

Dans le premier chapitre, nous étions tenues de faire connaître le concept « éveil aux langues » en milieu juvénile précoce, et de tracer son origine, selon des données consensuelles de l'élite spécialisée. C'est en fait un processus par lequel un enfant apprend très précocement l'existence de plusieurs langues, et s'y intéresse particulièrement, sans chercher dans un premier temps, à les apprendre.

---

<sup>15</sup> Vidéo sur Youtube : Une surveillante enfarinée par ses élèves, devant l'école, à Blida : <https://www.youtube.com/watch?v=D9EzNfrc490>.

## **Introduction générale :**

---

Dans un deuxième chapitre, nous avons signalé le comment de « l'éveil aux langues », mais surtout le pourquoi.

En d'autres termes, nous avons évoqué les conditions et les moyens mis en œuvre pour inciter les enfants à s'éveiller aux langues, mais aussi l'utilité de ce concept et les opportunités qu'il peut offrir dans le futur.

Pour le troisième chapitre, nous avons tenté de mettre en relief la relation « éveil aux langues » et « apprentissage des langues », le rapport de cause à effet, ou encore si l'éveil aux langues pousse systématiquement l'enfant à l'apprentissage des langues.

D'après nos recherches, et la découverte de tout ce que font les autres nations en matière d'éveil aux langues et apprentissage des langues, nous avons voulu, dans le quatrième chapitre situer la position de notre pays (l'Algérie), du point de vue infrastructures, moyens humains, publications, et la vision pour l'avenir (politique adoptée et éventuelles réformes.)

Au terme de la première partie, nous avons réservé la seconde à un travail de terrain. Dans le cinquième chapitre de la deuxième partie, et dans un cadre expérimental, il est question de visiter deux établissements d'enseignement des langues, d'étudier leur conformité avec les normes internationales : organisation, fonctionnalité, politique générale adoptée pour l'apprentissage des langues, moyens matériels et humains disponibles, qualitativement et quantitativement.

Le sixième chapitre de la deuxième partie, est un compte-rendu d'analyse de séances « éveil aux langues » et « apprentissage des langues », à titre d'observations participantes, de courte durée dans deux établissements privés, situés dans la ville de Guelma. Le septième chapitre consiste en une enquête sociologique basée sur un questionnaire semi-directif posé aux enseignantes, parents et grands-parents des élèves afin d'en savoir davantage quant à l'influence du milieu immédiat sur les enfants en matière d'éveil aux langues.

Nous terminerons par un huitième chapitre, comportant des propositions qui, à notre avis, pourraient participer à l'amélioration de la situation dans le domaine de l'éveil aux langues en Algérie, au préscolaire, qui seraient compatibles avec notre vécu social.

## **Introduction générale :**

---

Comme entame de notre travail, il est nécessaire de connaître « ce qu'est l'éveil aux langues », son historique, la manière d'en imprégner les enfants, ainsi que les moyens à mettre à leur disposition.

**Chapitre I: Autour du concept**  
**« Éveil aux langues »**

## Chapitre I : Autour du concept «Éveil aux langues »

---

L'éveil aux langues est une méthodologie qui a été développée depuis les années 1980, par Eric Hawkins<sup>16</sup> en Grande-Bretagne. Elle a pour but de sensibiliser les enfants à la diversité linguistique de manière ludique, c'est-à-dire dans une salle adaptée à l'âge des enfants (non une véritable salle de classe), au moyen de jeux, chansonnettes, comptines, activités manuelles.

La personne qui anime l'atelier n'a pas besoin de maîtriser toutes les langues qui vont être présentées.

A travers des activités, les enfants vont découvrir les langues connues, proches de celles qu'ils ont l'habitude d'utiliser, d'entendre quotidiennement.

Cette méthodologie « d'éveil aux langues », a divers objectifs<sup>17</sup>: valoriser chez les enfants toutes les langues. L'autre objectif, c'est de développer chez l'enfant des compétences métalinguistiques de réflexion sur les langues. Il va apprendre à observer, à comparer, à mettre en relation les langues entre elles, et à faire des hypothèses sur ces relations.

Ces compétences seront utilisées par l'enfant pour l'approfondissement de la langue de l'école, ou pour apprendre d'autres langues. Ce courant fait de la : « Diversité des langues et des cultures un objet d'activités à l'école. »<sup>18</sup> L'éducateur chargé d'une classe composée d'élèves de différentes cultures ou langues, leur proposera de dénommer un objet, à tour de rôle, chacun dans sa langue maternelle. Instinctivement, chacun se posera des questions sur les similitudes et les différences dans la dénomination de l'objet dans les différentes langues utilisées par les autres élèves.

L'éveil aux langues se développe dans des sociétés où le multiculturalisme s'accroît, et propose une éducation aux langues ainsi qu'une comparaison entre elles ; il s'agit donc, d'une manière générale, d'une éducation au plurilinguisme.

Michel CANDELIER considère qu'il y a éveil aux langues lorsqu'une part des activités porte sur des langues que l'école n'a pas l'ambition d'enseigner, c'est-à-

---

<sup>16</sup> Eric HAWKINS: Linguiste et éducateur, est considéré comme l'initiateur de l'éveil aux langues.

<sup>17</sup> Pauline BOUISSOU : Idem.

<sup>18</sup> Michel CANDELIER : Professeur émérite de politiques linguistiques éducatives et didactique du plurilinguisme. L'éveil aux langues à l'école primaire : Bilan d'une innovation européenne, 2003, page 20.

## Chapitre I : Autour du concept «Éveil aux langues »

---

dire, les langues non comprises dans le programme conventionnel, que les enfants ne rencontreront pas durant leur scolarité.

L'éveil aux langues permet à l'enfant une ouverture à la citoyenneté ; nous développerons cela plus bas, dans les objectifs sociaux de l'éveil aux langues. Par des activités qui lui sont proposées, l'enfant découvre les langues présentes dans le monde grâce à des textes écrits et oraux (albums, comptines, etc.)<sup>19</sup>, des activités phonétiques qui lui permettront de mieux comprendre, à travers la multiplicité des langues, le fonctionnement du langage, de se l'approprier.

L'éveil aux langues, principalement en Europe, a une autre origine, venant de la création de l'Union Européenne, le 1<sup>er</sup> novembre 1993. Divers pays de langues et de cultures différentes se sont unis en s'acceptant mutuellement, avec leurs diversités, garantissant l'identité de leurs sociétés. Ces pays ont constitué l'Union dans les domaines : politique, économique, financier, de la libre circulation des personnes et des biens entre les états. Mais dans les secteurs culturels et linguistiques, des mesures ont été prises afin de sauvegarder les us et les coutumes de chaque pays, les langues dialectales et même le patois qui ne doivent faire l'objet d'aucune discrimination ; certaines chaînes étatiques réservent assez souvent une partie de leur programme à vanter les variétés et richesses de leur terroir, tant culinaire, vestimentaire qu'innovateur en matière de sauvegarde des accents et le parler locaux ; des prix sont même décernés aux zones les plus actives, en plus du bénéfice de larges pages publicitaires.

### 1.1. Apprentissage des langues :

A priori, il faut d'abord savoir ce qu'est une langue étrangère. En partant du principe que la langue maternelle, acquise par l'enfant, est la langue première, on peut penser que toute langue différente de la langue maternelle est une langue étrangère. Néanmoins, les spécialistes soutiennent la chose autrement. Une langue autre que la langue première (par exemple le français en Algérie, par rapport à la langue nationale) peut avoir un certain statut, un certain ancrage dans la société, elle sera alors dite langue seconde ; et toutes

---

<sup>19</sup> Pauline BOUISSOU: Idem.

## Chapitre I : Autour du concept «Éveil aux langues »

---

les autres seront considérées comme langues étrangères (exemple anglais, allemand, italien, etc.) en Algérie.

Il en découle de facto la question de l'âge à partir duquel commence l'enseignement d'une seconde langue, doit-il être précoce ou retardé ?

Avant de répondre à cette question, il ne faut pas perdre de vue que la langue maternelle est le socle sur lequel une seconde langue pourra se construire. Ainsi, il paraît important de développer la langue maternelle chez l'enfant, c'est la première expérience qu'il fait du langage, c'est la première façon qu'il apprend pour construire le sens. Partant de ce constat, on peut introduire une seconde langue.

Cette mise au point faite, il est important de souligner que les spécialistes sont partagés ; il y a ceux qui préconisent un apprentissage précoce des langues, et ceux qui y sont opposés. Malgré cela, l'enseignement des langues est introduit dès l'école primaire depuis quelques années en Europe ; et certains, comme Claude HAGEGE, soutiennent que « Si l'on n'entreprend pas d'exploiter très tôt les ressources enfantines, on ne se donne pas les moyens d'un apprentissage bilingue efficace »<sup>20</sup>. En d'autres termes, l'éducateur doit choisir les meilleures activités permettant à l'enfant d'utiliser au mieux ses compétences intrinsèques, éventuellement ses prédispositions, pour un apprentissage efficient des langues. Des recherches et études (imagerie médicale du cerveau), ont semblé confirmer que plus un enfant apprend tôt une langue, mieux il la maîtrise. Ceci a été étayé par le travail d'une psycholinguiste<sup>21</sup> qui a effectué des images du cerveau d'une jeune enfant Russe, prénommée Bella, âgée de quatre ans et qui maîtrise parfaitement huit langues. Nous détaillerons cette démarche dans le chapitre III et la partie « parler plusieurs langues, un atout pour le cerveau ». Dès l'âge de 11 ans, les élèves sont moins spontanés, ils ont peur de faire des erreurs, et entrent en pleine adolescence, ce qui rend encore plus difficile l'apprentissage d'une langue. Même si des preuves scientifiques ont été apportées concernant les

---

<sup>20</sup> Claude HAGEGE : Idem.

<sup>21</sup> Ranka BIJELJAC : Idem.

avantages d'un âge précoce dans l'acquisition des langues, des linguistes, des pédagogues, ne partagent pas cette opinion. En effet, certains comme Jean DU VERGER, pensent qu' « il faut attendre que la fonction langage soit bien développée pour introduire l'enseignement des langues, c'est-à-dire pas avant cinq ans »<sup>22</sup>. Donc, en considérant les pour et les contre concernant l'enseignement précoce des langues étrangères, la question reste en débat, et les spécialistes (linguistes, didacticiens, psychologues, neurologues, chercheurs, etc.), n'arrivent pas à trancher définitivement sur ses bénéfices.

### 1.2. L'introduction de l'éveil aux langues en classe :

Cette question ne peut se faire que par la valorisation de la langue maternelle, car comme dit précédemment, c'est sur elle que se construit une deuxième langue. Les enfants doivent comprendre pourquoi ils apprennent une langue étrangère.

Dans ce cadre là, les neuroscientifiques ont trouvé que plus l'apprentissage d'une langue étrangère débute tôt, mieux elle est maîtrisée, et ce selon deux tranches d'âge.

-De 0 à 3 ans, l'apprentissage de deux langues est représenté dans le cerveau par des zones qui se trouvent sur la même aire.

-De 4 à 8 ans, les zones des deux langues ne se trouvent que partiellement sur la même aire, ce qui nécessite plus d'énergie et un plus gros effort cognitif pour maîtriser ces deux langues.

Au-delà de ces deux tranches d'âge, la zone représentant la langue seconde se trouve sur une aire du cerveau différente de celle de la première langue<sup>23</sup>.

### 1.3. Règles et lois régissant l'apprentissage des langues :

Dans le domaine aussi sensible que l'enseignement, toute initiative fait l'objet d'une étude minutieuse par des spécialistes, d'une appréciation globale quant aux tenants et aboutissants, puis d'une application sous forme de texte

---

<sup>22</sup> Jean DU VERGER : Ecole élémentaire et enseignement des langues. Tréma. 2007.

<sup>23</sup> Pauline BOUISSOU : Idem.

## Chapitre I : Autour du concept «Éveil aux langues »

---

règlementaire, enfin de suivi et contrôle périodique, afin de déceler d'éventuels méfaits et défaillance sur le terrain.

Ainsi, en France, l'éveil aux langues a été décrété<sup>24</sup>, préconisant un premier contact avec des langues étrangères ou régionales<sup>25</sup>. Il en fut de même pour les autres pays membres de l'Union Européenne. Mais pour ne pas alourdir notre travail, disons que même le conseil de l'Europe a émis une réglementation contraignante pour les pays membres, qui sont tenus de la respecter.

Ceci prouve mieux l'importance que cette communauté accorde à la notion d'éveil aux langues, car elle y voit une portée certaine dans le futur, une forme de promotion du plurilinguisme.

---

<sup>24</sup> Bulletin officiel Hors-série n° 1 du 14 février 2002.

<sup>25</sup> Pauline BOUISSOU : Idem.

## **Chapitre II: Objectifs de l'éveil aux langues**

## Chapitre II : Objectifs de l'éveil aux langues

---

Cette approche didactique a trois objectifs majeurs : cognitif, social, affectif.

### 2.1. Objectifs cognitifs :

Selon Michel CANDELIER, repris par Louise DABENE, dans l'éveil aux langues, il s'agit de « rendre l'apprenant conscient de la diversité des langues, et d'élargir ainsi son univers cognitif.»<sup>26</sup>. L'enfant sera amené à réfléchir sur l'éveil aux langues, et donc sur la langue maternelle.

Il aura une attitude comparative envers les langues, du point de vue de la phonétique, la syntaxe et la sémantique, et saura que telle langue représente telle culture dans telle région du monde. Les tâches Cognitives sont très complexes, et un enfant de 4 ans ne peut les réaliser ; donc elles doivent être adaptées à l'âge des enfants.

### 2.2. Objectifs sociaux :

Aujourd'hui, la mondialisation, la migration font que plusieurs langues se côtoient, sans pour autant qu'elles soient acceptées. L'éveil aux langues a justement pour but d'éveiller à la diversité, à l'admettre dans le respect, dans la citoyenneté démocratique. Cette dernière consiste en l'insertion et non la marginalisation.

### 2.3. Objectifs affectifs :

Il s'agit, par l'éveil aux langues, d'inculquer aux enfants d'avoir des attitudes positives vis-à-vis des autres, de ceux qui sont différents, d'éprouver une attirance à l'égard de ceux qui parlent une autre langue.

---

<sup>26</sup> Louise DABENE : Idem.

## **Chapitre III: Éveil aux langues et enseignement des langues étrangères**

L'éveil aux langues n'est pas l'enseignement des langues étrangères. Même si nous avons déjà évoqué l'apprentissage des langues étrangères, et controversé au sujet de l'âge à partir duquel doit débiter l'apprentissage (précoce ou retardé), l'on peut ajouter que l'apprentissage précoce nécessite moins d'efforts ; mais s'il est retardé, il sera plus rapide. A un âge précoce, l'enfant apprend des langues en s'amusant, en jouant avec ; il n'a aucune contrainte, ne craint pas de commettre des fautes, peut même ne pas savoir qu'il en a commis jusqu'au moment où on le corrige. Donc, en un mot, l'enfant ne se crée pas de blocage, n'a pas d'inhibition, il fournit peu d'efforts ; par contre un adulte apprend les langues par nécessité professionnelle, pour un objectif de recrutement ; ainsi, il est soumis dès le départ, à une certaine pression, du stress, vu qu'il vise un objectif précis. En outre, inconsciemment, il se crée une forme d'inhibition en craignant de commettre des fautes. Donc il est tenu de surmonter ces handicaps, cela lui nécessite plus d'efforts. Mais ce qui différencie l'enfant de l'adulte, c'est que ce dernier a la capacité de retenir plus de mots (en une journée par exemple) qu'un enfant.

### 3.1. Approches « singulière » et « plurielle » des langues :

Le titre en lui-même est annonciateur de deux types d'approches didactiques.

L'approche singulière considère l'enseignement d'une langue/culture comme isolé. L'approche plurielle qui met en relation plusieurs langues/cultures, et ici il existe plusieurs types<sup>27</sup>.

#### 3.1.1. La didactique intégrée :

Il s'agit d'établir des liens entre les langues présentes dans l'environnement de l'apprenant ; il s'appuie sur la langue maternelle pour apprendre une deuxième langue (le français), et sur cette dernière pour apprendre une troisième langue, etc.

---

<sup>27</sup> Pauline BOUISSOU: Idem.

### **3.1.2. L'approche interculturelle :**

Il s'agit d'observer, d'analyser, toute interaction entre individus de cultures différentes, ne communiquant pas dans la même langue.

### **3.1.3. L'intercompréhension entre langues voisines :**

Consiste en l'étude de plusieurs langues d'une même famille.

### **3.1.4. L'éveil aux langues :**

Pratiqué à l'école maternelle, il permet à l'enfant d'observer, comparer et découvrir les langues proches ou non de son environnement d'enfant.

## **3.2. La construction des supports didactiques et les rythmes de l'enfant :**

Il y a lieu de noter que le développement de l'enfant est lié aux différentes activités d'éveil aux langues, que l'on doit choisir. Pour cela, quatre composantes sont à prendre en considération: le développement lexical, phonologique, morphosyntaxique, fonctionnel. Comme ces composantes relèvent beaucoup plus de la psychologie et de l'orthophonie, nous essaierons juste de donner des notions concernant les deux plus importants : le développement lexical, le développement phonologique.

### **3.2.1. Le développement lexical chez l'enfant :**

Dès l'âge de dix-huit mois, l'enfant, influencé par son environnement, possède déjà un riche vocabulaire dans sa langue maternelle. A l'entrée à l'école maternelle, ce répertoire lexical peut être différent d'un élève à un autre, comprenant salutation, formules de politesse, de noms, etc.

En France, et dans certains pays scandinaves, où l'on trouve plusieurs communautés, les écoles maternelles établissent des cartes d'identité

basées sur les langues maternelles, avec sollicitation des parents, afin que l'enseignant soit renseigné sur le bagage lexical de chaque élève. A partir de là, il y a élaboration d'autres corpus lexicaux, qui seront adaptés à chaque élève, et dans d'autres langues.

### 3.2.2. Le développement phonologique :

Cette approche permet d'ouvrir et de diversifier le bagage phonétique des élèves, en leur faisant acquérir des sons qui n'appartiennent pas au système phonologique de la langue maternelle, par exemple les phonèmes chinois, turcs, russes, etc.

Selon Michel KAIL<sup>28</sup>, pour familiariser les élèves aux sons caractérisant d'autres langues, il faut choisir des activités qui reposent sur la discrimination auditive : l'écoute et le chant de comptines, chansons.

### 3.3. Éveil et apprentissage des langues : Quel rapport ?

Au terme de tout ce qui a été étudié jusqu'ici, le rapport éveil aux langues/apprentissage des langues pourrait ne pas être saisi complètement par certains et paraître ainsi, dissocié.

Aussi, pour rendre ce rapport plus compréhensible, nous avons pensé que l'étude d'un cas particulier, avec l'extension des phénomènes qui se passent dans le cerveau, serait plus explicite.

- **Parler plusieurs langues un atout pour le cerveau :**

Le multilinguisme peut avoir des conséquences positives insoupçonnées sur la vie des enfants. Voir une enfant russe prénommée Bella, âgée de 4 ans parler 8 langues (russe, allemand, français, anglais, espagnol, italien, chinois, arabe), peut paraître comme un don ; mais pas vraiment, parce que l'enfant n'a pas été diagnostiquée surdouée, c'est plutôt une forme d'apprentissage particulière. Aucun cours traditionnel avec maths, manuels scolaires, mais des langues étrangères introduites

---

<sup>28</sup> Michel KAIL : l'acquisition du langage. Edition PUF.2000.

### Chapitre III : Éveil aux langues et enseignement des langues étrangères

---

dans les activités du quotidien (cours de cuisine en français, musique en chinois, etc.)

-Elle passe entre 15 et 30 heures par semaine à jouer entre le chinois, l'arabe, l'allemand, à discuter avec sa mère en anglais, ou s'adresser à sa grand-mère en russe.

-Le secret de ses capacités, c'est finalement de jouer avec les langues. Si ce cas est hors du commun, il ne s'avère pas si surprenant, car tous les enfants sont capables d'apprendre plusieurs langues.

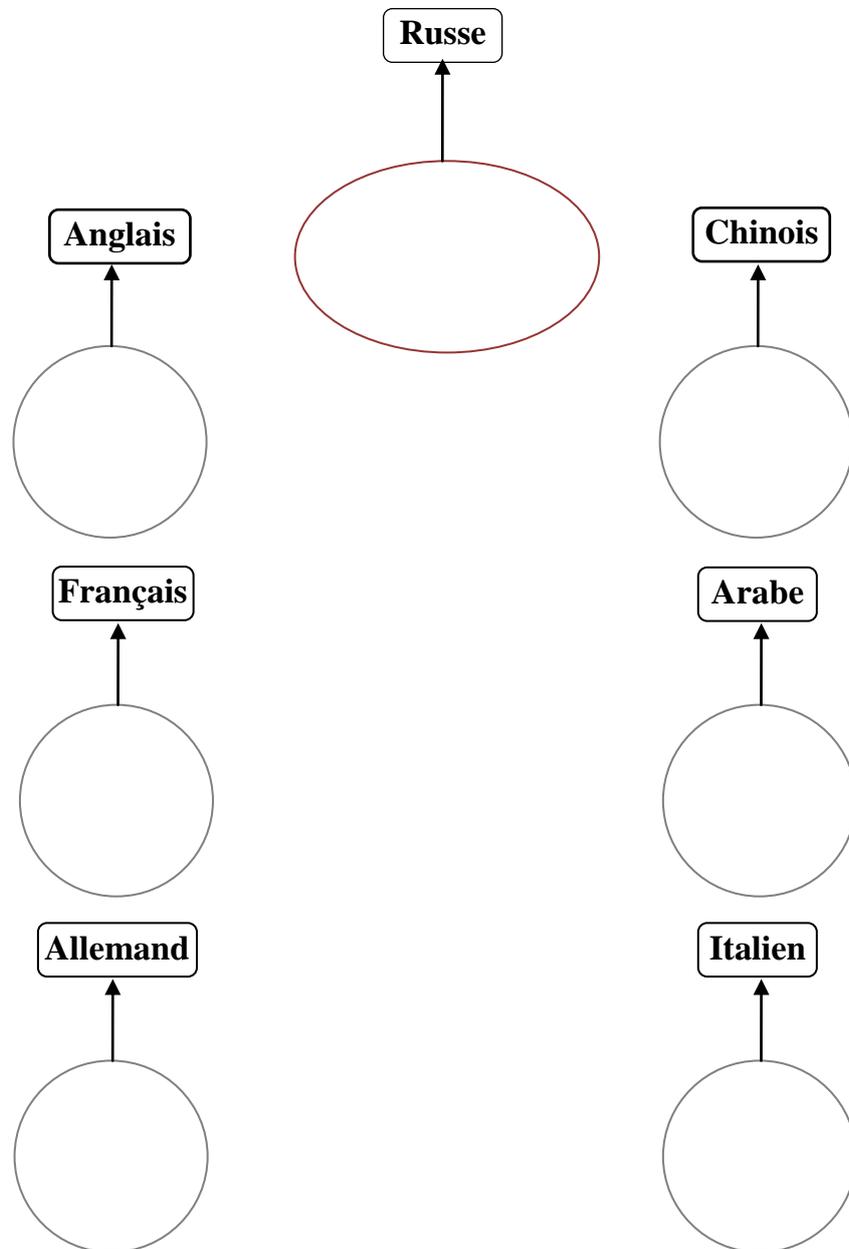
-Il faut parler la langue qu'on connaît, spontanément, parce que c'est aussi avec l'émotion, avec le contact, avec du plaisir qu'un enfant va acquérir cette langue, et cela fonctionne, car l'enfant Bella intègre de nouvelles langues sans même s'en rendre compte<sup>29</sup>.

-Plus on commence tôt et plus c'est efficace, car jusqu'à sept ans environ, les langues s'attrapent un peu comme des microbes, par simple contact. Au delà, à l'âge adulte par exemple, l'apprentissage demande plus d'efforts. Mais que se passe-t-il exactement dans son cerveau quand Bella parle l'une de ces huit langues ?

Le siège des langues dans le cerveau se trouve dans l'aire de Broca, située dans la région frontale. A cet endroit, le russe, la langue maternelle de Bella active la zone dédiée aux langues maternelles.

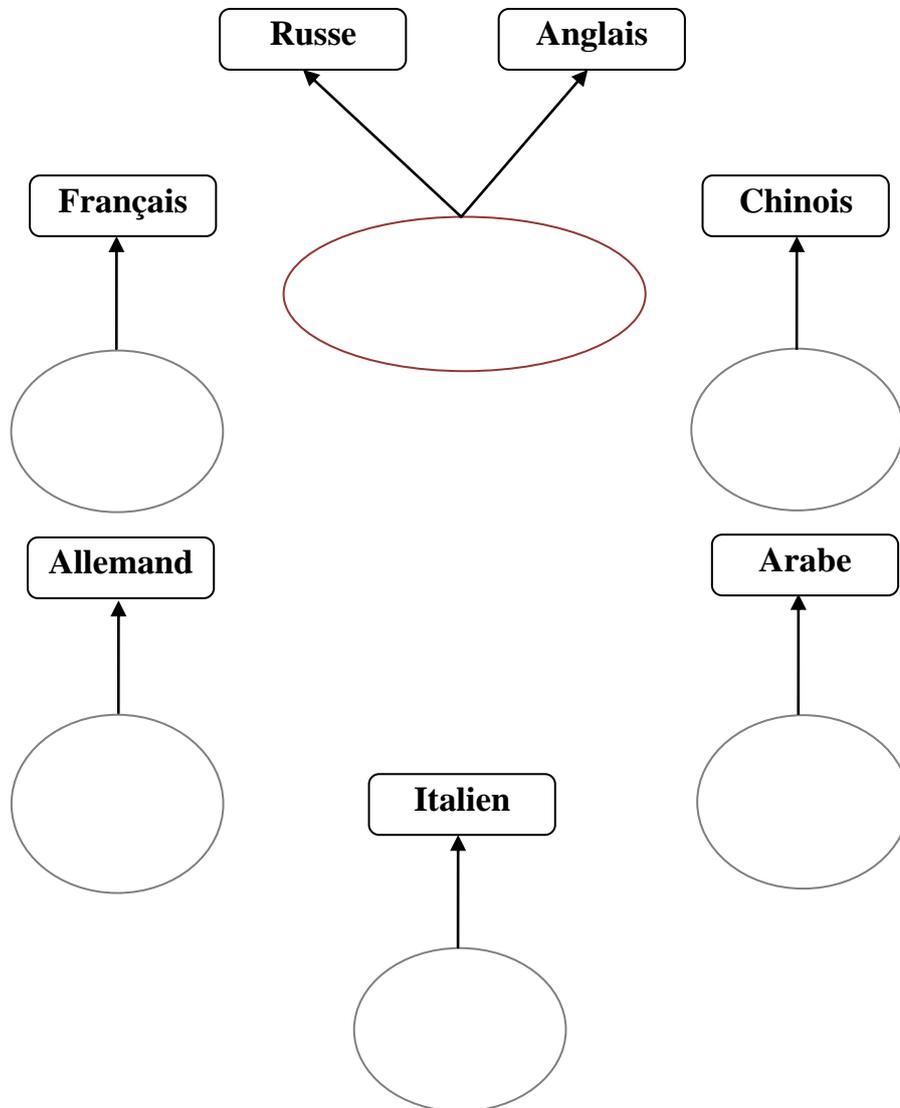
---

<sup>29</sup> Ranka BIJELJAC: Idem.



**Figure 1**

Les langues étrangères qu'apprend Bella, dérivent d'autres zones distinctes. Mais si elle progresse suffisamment dans une langue étrangère, comme l'anglais par exemple, celle-ci finira par activer la zone des langues maternelles.



**Figure2**

On peut, donc, avoir plusieurs langues maternelles ; à l'inverse, les langues qui ne sont pas entretenues peuvent disparaître. Parler plusieurs langues s'avère très utile dans la vie de tous les jours, et pas seulement pour communiquer.

Les systèmes linguistiques ont une base commune, plus on maîtrise de langues, plus il est facile d'en apprendre de nouvelles, il n'y a aucun lien

### **Chapitre III : Éveil aux langues et enseignement des langues étrangères**

---

d'overdose ; mieux même, les multilingues présentent de meilleures capacités intellectuelles que la moyenne.

Le multilinguisme présenterait des avantages qui vont bien au-delà de l'enfance. Des études montrent en effet, qu'il retarderait de 4 à 5 ans l'arrivée de maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer.

Au vu, donc, de toute cette effervescence qui existe ailleurs autour de la question de l'éveil aux langues et de l'apprentissage des langues, il nous a paru important de regarder ce qui se passe en Algérie, voir si notre pays est relié au processus, et à quel stade sommes-nous.

## **Chapitre IV: L'éveil aux langues en Algérie**

## Chapitre IV : L'éveil aux langues en Algérie

---

Nous ne pouvons pas entamer l'étude de ce sujet sans remonter dans le temps, autour de l'histoire des langues en Algérie. De nombreuses péripéties mouvementées ont traversé le pays, et à chaque fois, les langues s'en sont ressenties.

### 4.1. Existe-t-il un éveil aux langues en Algérie ?

Dans son ouvrage intitulé « sociolinguistique du Maghreb », Ibtissem CHACHOU traite des pratiques langagières en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Durant ses recherches, elle a trouvé que les pionniers dans ce domaine en Algérie sont Khaoula-TALEB-IBRAHIMI et Abderrezak DOURARI.

Selon Ibtissem CHACHOU, jusqu'au VIIIème siècle les berbères pratiquaient plusieurs variétés de leur langue (berbère). Au IXème siècle, l'arrivée des tribus Banu Hilal amène la langue arabe, mais d'origine yéménite. Les berbères s'arabiserent naturellement, et l'admirent comme langue de communication.

Donc, ces tribus ont démontré très tôt leur ouverture aux langues ; de même, l'occupant français imposa sa langue sans pouvoir effacer ni la culture ni la langue algériennes, qui sont là depuis des millénaires. De ce qu'elle a dit, on peut tirer qu'à l'indépendance, la société algérienne parlait le berbère avec toutes ses variétés, selon les zones kabyle, chaouie, l'extrême sud, l'arabe algérien, l'arabe classique et le français, avec une nuance cependant, l'arabe académique n'avait pas une communauté précise et de référence ; on ne l'utilisait que selon des circonstances (en classe, correspondances officielles, diplomatie, discours, etc.)

Avec la colonisation française, il y eut une arrivée massive de citoyens d'autres nationalités (italiens, espagnols, portugais, maltais, corses) qui vécurent en convivialité avec les algériens, en plus des juifs qui préexistaient avec leur hébreu ; durant la seconde guerre mondiale, il y eut afflux d'allemands, anglo-saxons.

## Chapitre IV : L'éveil aux langues en Algérie

---

De par le flux de toutes ces populations, l'algérien a connu donc une multitude de langues, qu'il accepta, y était ouvert. N'est-ce pas là un éveil aux langues ? Cet état de fait dura jusqu'à l'indépendance. De 1962 à la moitié des années 1980, d'autres événements éclatèrent, qui préoccupèrent la planète entière.

-La tentative de décolonisation de beaucoup de pays, en Afrique (Afrique du sud, Mozambique, Angola, les Iles du Cap-Vert), en Asie (Cambodge), en Amérique Latine (Cuba sous embargo américain, Panama, Nicaragua, Chili et Argentine sous le règne des juntes militaires fascistes.)

-La guerre froide entre l'occident et le bloc soviétique (URSS, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Hongrie, l'Allemagne de l'est.)

-La guerre du Vietnam.

Pour le premier point, l'Algérie aidait les pays encore colonisés financièrement, matériellement (Armes et munitions), militairement en formant leurs soldats dans des camps d'entraînement algériens avant leur renvoi sur lieu des combats, tels Nelson MANDELA, Che GUEVARA qui qualifia notre pays l'Algérie de « la Mecque des révolutionnaires) et Frantz FANON de « Capitale des révolutionnaires ».

Les médias nationaux de l'époque (une chaîne télé, deux chaînes radios, et cinq journaux) parlaient de cela au quotidien, si bien que les jeunes algériens furent émancipés, connurent de très nombreux pays dont l'enseignement ne parlait pas, leur position géographique, composante sociale, leur culture et surtout leurs langues avec les dialectes ; n'est-ce pas aussi une manière de faire dans « l'éveil aux langues » ?

Les deux autres dossiers ont entraîné, à partir de 1968, la naissance du mouvement hippie, qui réunissait tous les opposants à la guerre froide et la guerre du Vietnam. Même la jeunesse algérienne y participa en adoptant la mode des cheveux longs et des chemises à fleurs.

De grands noms apportèrent leur aide, comme le cinéaste Francis FORD COPPOLA et son film « *Hélicoptère* », des acteurs comme Henri FONDA et sa fille Jane FONDA qui tentèrent de dissuader les soldats américains de faire la guerre au Vietnam.

Mais le plus grand rôle a été joué par des chanteurs, qui ont composé énormément de chansons dans plusieurs langues (anglais, italien, espagnole et français,...), dénonçant cette guerre.

Là aussi, les jeunes algériens sont présents, puisqu'avec le peu de moyens dont ils disposaient, ils essayaient de ramener les paroles de ces chansons engagées et les apprenaient par cœur, en utilisant les dictionnaires pour comprendre leur contenu. N'est-ce pas là une manière de faire dans l'apprentissage des langues (bien sûr pas leur maîtrise parfaite) ?

### 4.2. Causes et conséquences de la dévalorisation des langues :

L'Algérie a ouvert le domaine de l'enseignement et de l'éducation au privé depuis quelques années déjà, et, donc il faut distinguer l'enseignement public de l'enseignement privé.

L'enseignement public obéit à des décisions ministérielles qui tracent le programme, le volume horaire que l'enseignant doit suivre à la lettre ; et en matière de langues, nul ne peut introduire une autre que celles fixées en haut lieu.

Par contre, le secteur privé est libre d'innover, de modifier la liste des langues qu'il veut enseigner, sous condition d'y mettre les moyens matériels et humains.

Un article publié dans un journal national, cite une synthèse du rapport de la cour des comptes<sup>30</sup> (Voir annexe n°05), qui dépend directement de la présidence de la république.

Ce rapport, dans sa partie réservée à l'éducation, relève des carences et des insuffisances dans le domaine des langues. Il est signalé qu'en langue française, il y a un enseignant pour 94 élèves au cycle primaire, mais par wilaya le taux est d'un enseignant pour 152 élèves réellement.

En ce qui concerne l'anglais, les chiffres sont de un enseignant pour 171 élèves au niveau national, et dans certaines wilayas, il est de un enseignant pour 200 élèves.

---

<sup>30</sup> Le journal « liberté » n°8013 du 29 novembre 2018.

## Chapitre IV : L'éveil aux langues en Algérie

---

Ces chiffres sont très explicites, et montrent l'idée, ancrée dans la société depuis des décennies, perdurant jusqu'à nos jours, que les élèves choisissant la filière langue, ou orientés vers elle, sont diminués intellectuellement, pourtant nombre de personnalités des langues et des lettres algériennes ont atteint l'universalité, à l'image de KATEB Yacine, Rachid MIMOUNI, Rachid BOUDJEDRA, etc. Leurs écrits traduits en plusieurs langues.

En marge du Salon International du Livre d'Alger(SILA) tenu en octobre 2018, la sociolinguiste Ibtissem CHACHOU<sup>31</sup> (Voir annexe n°06), a accordé une interview au journal liberté du 09 et 10 novembre 2018. Elle affirme que les étudiants et les chercheurs dans le domaine des langues, ne disposent pas de documentation, de supports didactiques, ou s'il en existe, ils sont inaccessibles.

Pour le cas précis de notre pays, Ibtissem CHACHOU soutient que « la politique d'arabisation a fait que nous ne maîtrisons plus aucune langue » ; son travail est axé sur les aspects pratiques, l'usage des langues dans les différents domaines et les représentations que les locuteurs ont des langues.

Au milieu des années 1970, et en 1991 lors de la promulgation de la loi sur l'arabisation, une campagne a été menée en parallèle. Elle consistait à dénigrer et interdire l'usage des autres langues, à l'image du français qui est devenu la langue du colon, ou l'anglais, l'espagnol, l'italien, celles des mécréants. Pire encore, tout contrevenant fera l'objet d'une forte amende, voire une peine d'emprisonnement en cas de récidive.

Officialiser une langue exclusivement, sans cadres formés, sans recyclage pour les enseignants sur les terrains, tout en interdisant la ou les langue(s) usitée(s) alors, ne favorise pas l'éveil aux langues, et en même temps bloque l'apprentissage des langues.

---

<sup>31</sup> Ibtissem CHACHOU « sociolinguiste du Maghreb » édition hibre 2018 « liberté » n°7996 du vendredi 09/11- samedi 10/11/2018.

Certains intellectuels à l'époque, comme Monsieur Mustapha LACHERAF<sup>32</sup>, KATEB Yacine, ont averti et prédit qu'il faut du temps et des moyens pour généraliser l'utilisation de la langue nationale.

Nos parents qui vécurent cette époque nous relatent qu'il y a eu beaucoup d'émeutes entre francisant et arabisants ; des plages horaires à la télévision et à la radio, réservées à la vulgarisation de la langue arabe. L'état essayait de promouvoir une forme de terminologie tout à fait dérisoire, raillée et ironisée par les enseignants eux-mêmes. C'est cette politique irréfléchie qui a fait dire à l'auteure Ibtissem CHACHOU que : « nous ne maîtrisons plus aucune langue »<sup>33</sup>, elle n'était pratiquée que par une élite vraiment minoritaire. Donc, les institutions chargées du système éducatif en Algérie n'ont jamais établi de règles spécifiques à l'éveil aux langues, ni une méthodologie efficace pour un apprentissage réel des langues ; cela est vrai de l'aveu même du conseiller de la ministre de l'éducation qui reconnaît qu'il y a un échec, qu'il faut revenir « aux fondamentaux de l'éducation algérienne, à savoir la pensée scientifique, l'algérianité et la citoyenneté »<sup>34</sup>, que les langues peuvent imprimer (Voir annexe n°07).

Cela dure jusqu'à nos jours, puisque le sujet des lettres arabes au Baccalauréat 2018/2019 a fait la polémique. Un article publié au journal « Liberté »<sup>35</sup> (Voir annexe n°08), en rapporte les raisons, et montre la fermeture du champ des langues. Alors qu'en France et au même moment, le sujet de philosophie du Baccalauréat 2018/2019 porte sur la « diversité culturelle », dont les langues en sont le fondement.

### 4.3. Comment réenclencher le processus d'éveil aux langues ?

Hormis les défaillances déjà citées, les jeunes d'aujourd'hui ont pris conscience de l'importance des langues, et ils le démontrent au quotidien, à

---

<sup>32</sup> Monsieur Mustapha LACHERAF : Pédagogue, ancien ministre de l'éducation nationale. Auteur de plusieurs œuvres.

<sup>33</sup> Ibtissem CHACHOU : Idem.

<sup>34</sup> Monsieur BENRAMDANE : Conseiller auprès de madame la ministre de l'éducation nationale. In. « Le Quotidien d'Oran » du lundi 12 novembre 2018. Page 05.

<sup>35</sup> Journal « Liberté » n°8180 du 18 juin 2019 page 08.

## Chapitre IV : L'éveil aux langues en Algérie

---

travers leur langage qui emprunte énormément de mots à d'autres langues étrangères. Depuis le 22 février 2019, des événements ont lieu en Algérie, qui marqueront l'histoire du pays. Des marches se tiennent quotidiennement dans toutes les contrées, et celles qui retiennent l'attention, sont celles des vendredis. Durant ces marches, l'algérien, qualifié à travers le monde comme un type coléreux, violent et non éduqué, a démontré tout le contraire. Il est devenu spontanément, bon enfant, rieur, civique et surtout d'un humour extraordinaire, insoupçonné et décapant, dévoilant sa véritable nature.

Si l'on se réfère aux pancartes brandies par les citoyens, on pourrait en faire un sujet de grandes études sociolinguistiques ou d'une thèse.

En dehors de la portée politique, il y a de l'humour, de la créativité, de l'inventivité et même de l'ingéniosité ; ce qui nous a subjugués, c'est le fait que les exigences sont exprimées dans plusieurs langues ; quoi que l'on dise du système éducatif qui ne favorise pas l'éveil aux langues et l'apprentissage des langues, les jeunes algériens ont montré qu'ils peuvent s'adapter très rapidement et faire des prouesses. En effet, l'usage des langues était très apparent, et nous en avons dénombré au moins six: l'arabe, la langue tamazight, le français, l'anglais, l'espagnol et plus rarement l'italien.

Toutes ces belles choses inédites, ont porté cette révolution à l'international. Tous les médias étrangers en parlent avec étonnement, mais surtout avec admiration. On y parle de l'humour, des insinuations intelligentes, des caricatures d'une très grande inventivité (Voir annexe n°09).

La radio publique française Radio Monte-Carlo (RMC)<sup>36</sup>, a même été sidérée par l'invention du verbe « vendredire », et l'animateur a proposé à l'académie française de faire entrer ce verbe dans le dictionnaire le Robert pour l'édition 2020. Ici, une question pourrait se poser: pourquoi l'usage de ces multiples langues ?

Les jeunes algériens ont compris que, par les nouvelles technologies, nous vivons dans un monde où tout le monde voit tout le monde. Ils avaient un

---

<sup>36</sup> Vidéo d'une émission sur « RMC » mise en ligne le 03 avril 2019 : <https://www.youtube.com/watch?v=VQ6UcFxBzQQ>.

## Chapitre IV : L'éveil aux langues en Algérie

---

message à transmettre, et ont voulu acquérir l'opinion internationale à leur cause ; ce qu'ils ont parfaitement réussi, puisqu'on voit pulluler sur les réseaux sociaux des messages de soutien émanant d'autres mouvements, dans d'autres pays (Soudan, France, Egypte, etc.) Ils ont compris que les langues ne sont pas un outil de communication uniquement, mais bien plus que cela, et c'est aussi un vecteur porteur. Tout ce qu'il y a d'intéressant à tirer de ce mouvement, en matière d'éveil aux langues, n'est dû ni à une élite prolifique en documentation ou travaux, ni à un système éducatif déniait la moindre importance à ce thème. Ceci est d'autant plus vrai et justifié quand on regarde une vidéo lancée sur Youtube, concernant un très haut responsable et décideur<sup>37</sup>, instruisant le secteur de l'éducation, en Algérie, « qu'il faut orienter nos enfants vers les filières scientifiques ou technologiques, mais ceux qui choisissent les lettres et les langues, n'ont qu'à rester dans la poésie. » En d'autres termes, il insinue que les littéraires ne pourront pas réussir dans leur vie. Ces élucubrations sont alarmantes et désolantes, quand on sait que lui-même a eu son Baccalauréat filière Lettres, et qu'il a accédé au sommet de la hiérarchie dans notre pays. Ces propos démontrent que le secteur public de l'éducation est verrouillé et sclérosé, question toujours d'éveil aux langues et apprentissage des langues.

Nous pouvons aussi relancer le processus d'éveil aux langues et apprentissage des langues, en encourageant la lecture, comme la multiplication de bibliothèques, de caravanes invitant à la lecture, ou comme l'a concrétisé un propriétaire de café au niveau d'une Dachra de la wilaya de Tizi-Ouzou, en installant des étagères sur lesquels il a placé des dizaines de livres<sup>38</sup> (Voir annexe n°10).

Alors, il nous paraît que l'espoir se trouverait au niveau des écoles et des établissements privés ; peut être, il serait intéressant d'y aller faire un constat, et

---

<sup>37</sup> Monsieur SELLAL Abdelmalek. Ex premier ministre de l'Algérie. Vidéo sur Youtube, mise en ligne le 07 janvier 2014 : <https://youtu.be/QtibIGur9T0>.

<sup>38</sup> Le journal « Liberté » n°8180 du mardi : 18 juin 2019. Page 05.

## **Chapitre IV : L'éveil aux langues en Algérie**

---

avoir une idée réelle. Pour cela, nous avons tenté d'articuler notre travail autour d'un tryptique comprenant un projet consistant à décortiquer les données concernant les établissements, objets de notre visite. Puis, faire une enquête sociale relative aux enfants inscrits, leurs parents, voire aussi leurs grands-parents et leurs enseignantes. En troisième lieu, nous suivrons des séances de classe. Selon les insuffisances relevées, nous essaierons de faire des propositions afin, selon nos compétences, d'améliorer la situation.

# **Chapitre V: Démarche expérimentale et corpus de travail**

## Chapitre V : Démarche expérimentale et corpus de travail

---

Des écoles privées ont été créées localement, et d'après leurs dénominations, elles ont pour vocation d'enseigner les langues.

### 5.1. Démarche expérimentale :

C'est sur la base de l'existence des écoles destinées à l'enseignement des langues, que nous avons fixé notre projet, qui consiste à passer une période au sein de la plus renommée, soit disant, de ces écoles «*Roued ELmostaqbel*, BENZAICHE pour l'enseignement des langues » Guelma-Algérie, afin de nous imprégner de ce qui s'y fait, qui nous enrichirait en matière d'éveil aux langues et apprentissage des langues, et représenterait une valeur ajoutée à notre travail dans sa globalité.

Après plusieurs tergiversations de la part du responsable de l'école, l'accord nous a été octroyé, sous condition : la durée sera d'un mois et demi à raison de deux fois par semaine, puisqu'il y a deux groupes seulement. En outre, nous avons réussi à faire accepter notre propre méthode de travail, et que nous avons prévu en deux temps : des séances d'observation participante, et l'établissement de questionnaires semi-directifs.

#### 5.1.1. Les séances d'observation participante :

Pour nous permettre d'exploiter au mieux notre séjour, il est question non seulement d'assister l'enseignante, mais de participer activement au déroulement des séances de classes : interroger les élèves, leur expliquer, porter des appréciations à leur sujet, relayer alternativement l'enseignante. Cela en plus de notre propre travail d'enregistrements sonores, de réalisation de vidéos, de prises de notes.

#### 5.1.2. Les questionnaires semi-directifs :

Pour mieux cerner l'influence des formatrices et des parents sur l'éveil aux langues chez les enfants, nous avons établi un questionnaire qui fait ressortir certaines indications précieuses les concernant, comme le profil, le niveau scolaire, expérience professionnelle, esprit d'initiative,

## Chapitre V : Démarche expérimentale et corpus de travail

---

inventivité pour les formatrices. Pour les parents, la connaissance du niveau scolaire, les langues maîtrisées, et la profession.

Notre mission a débuté par une visite des lieux, un tour d'horizon nous permettant de nous faire une idée précise sur l'organisation de l'établissement (bureau du directeur et salles de classes).

Nous avons constaté au niveau de cet établissement BENZAICHE, une forme d'organisation administrative mais pas de structure pédagogique, genre cellule chargée des études, qui s'occupe du suivi des élèves, de leur progression ; après leur évaluation générale ; elle peut revoir les programmes s'ils ne sont pas performants, ou sont inadaptés.

Il y a certes, des inspections périodiques diligentées par la direction de l'éducation, mais sans efficacité, car, d'après les informations recueillies auprès du personnel, elles n'émettent ni réserves ni solutions, faisant juste un constat de routine.

À certaines questions posées sur la politique de l'établissement en matière d'enseignement des langues et objectif visé, aucune réponse ne nous a été fournie.

Pour ce qui est de l'encadrement pédagogique (enseignants), nous n'avons constaté ni profil, ni formation spécifique, encore moins une formation de pointe, basée sur la maîtrise des anciennes ou nouvelles méthodologies, pas de périodes de perfectionnement aussi pour acquérir les dernières innovations relatives à la pédagogie. Au vu de ces carences criantes, nous avons pensé qu'en visitant un deuxième établissement, « crèche *Elsanabel* et l'enseignement préparatoire » Guelma-Algérie, on pourrait trouver mieux.

Mais la situation est identique à celle du premier cas, à la différence qu'ici l'enseignement porte sur trois langues (arabe, français, anglais) au lieu de deux (arabe, français).

Donc, pour schématiser, nous avons tracé un programme de visites prescrit dans le tableau ci-dessous, en coordination avec les responsables des établissements, et avec leur accord.

<b>École : Rouad ELmostaqbel « BENZAICHE » et l'enseignement des langues.</b>		
<b>Dates et heures</b>	<b>Séances</b>	<b>Groupes</b>
Le : 06 mars 2019 De : 14h30 à 16h15	01	01
Le : 20 mars 2019 De : 14h30 à 16h15	02	01
Le : 10 avril 2019 De : 14h30 à 16h15	03	01
Le : 11 avril 2019 De : 14h30 à 16h15	01	02
Le : 17 avril 2019 De : 14h30 à 16h15	04	01
Le : 18 avril 2019 De : 14h30 à 16h15	02	02
<b>École : crèche <i>Elsanabel</i> et l'enseignement préparatoire.</b>		
<b>Dates et heures</b>	<b>Séances</b>	<b>Groupes</b>
Le : 11 avril 2019 De : 08h00 à 10h00	01	01

En plus du planning cité précédemment, il est convenu avec les responsables des établissements, que notre séjour ne se limiterait pas seulement à assister les éducatrices, mais à établir les preuves de ce que nous pourrions rapporter dans notre mémoire.

### 5.2. Corpus de travail :

Notre corpus de travail se compose des données suivantes:

- Des enregistrements sonores : Il s'agit d'enregistrer le ton utilisé par l'enseignante lors de la séance en classe, (douceur, sévérité, prononciation des mots, les répétitions pour aider les élèves à bien mémoriser.
- Des vidéos : Montrer les différents comportements de l'enseignante en fonction des situations, de l'état de chaque enfant, le comportement des

## Chapitre V : Démarche expérimentale et corpus de travail

---

enfants lors d'une réponse juste ou fausse au cours d'un dialogue, bougent-ils trop, peu ou pas du tout ?

-Des prises de notes.

Cette démarche de clarification des procédures de notre séjour nous permettra d'aborder l'analyse des séances d'observations participantes, et l'analyse des questionnaires concernant les formatrices, les parents et grands-parents : pour cela nous avons préétabli des fiches comportant des séries de questions auxquelles ils répondront : pour les formatrices, nous essayerons d'établir, le profil, la formation adéquate, et une expérience dans le domaine de l'enseignement des langues.

S'agissant des parents et grands-parents, le but recherché est de savoir s'ils peuvent influencer sur l'éveil aux langues chez leurs enfants et petits-enfants. Pour cela, il est nécessaire de connaître leurs niveaux scolaires, leurs fonctions, les langues qu'ils maîtrisent.

**Chapitre VI: Analyse des séances de travail :  
observations participantes**

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes

### 6.1. Au niveau de l'établissement « Rouad Elmostakbel BENZAICHE et l'enseignement des langues » :

**Âge :** 4-6 ans

**Matériel utilisé :** Enregistrements/ prises de notes.

**Groupe :** 01

**Séance :** 01

La leçon portait sur « les animaux domestiques et les animaux sauvages ». Après une brève introduction, l'enseignante a posé aux élèves les questions suivantes:

Qu'est-ce qu'un animal domestique ? Où vit-il ?

Qu'est-ce qu'un animal sauvage ? Où vit-il ?

Elle a choisi une activité, et propose à l'une d'entre nous d'assurer l'explication, tandis que sa camarade observe et tentera de la corriger. (Voir annexe n°11)

Il s'agissait pour les enfants, de relier un animal à une étiquette correspondante (animal domestique, animal sauvage), et chacun fera l'objet d'une appréciation et non d'une note chiffrée.

Le tableau ci-dessous transcrit des résultats obtenus, et donne un aperçu du niveau de ces enfants:

<b>Très bien</b>	<b>Bien</b>	<b>Assez bien</b>
- Anes, Aline et Jed : aucune faute Lara: une faute	-Sadjida et Alaa: deux fautes	-Aya: trois fautes -Khalil: quatre fautes

A l'origine, cette classe est composée de dix huit élèves ; mais ce jour-là, seuls neuf étaient présents. Huit élèves ont participé comme démontré dans le tableau, et le neuvième, Sadyne n'a rien fait, puisqu'il est resté dans son coin, taciturne, et semblait avoir un souci psychologique ; il a juste griffonné sur sa feuille.

## **Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes**

---

Le tableau montre une certaine disparité de niveau chez les élèves ; néanmoins la majorité a bien réussi le test. Mais cette séance ne nous a pas convaincu pédagogiquement, pour deux raisons inhérentes à l'enseignante.

D'abord, le temps consacré par l'enseignante à l'utilisation de la langue arabe est beaucoup plus élevé que celui consacré à la langue française, alors qu'il s'agit d'une séance de français ; ensuite il n'y a aucune tentative d'éveil à d'autres langues de la part de l'enseignante. Elle pouvait utiliser d'autres procédés, comme les images ou le cri des animaux, et laisser les enfants tenter de trouver la réponse par eux-mêmes.

**Séance : 02**

**Groupe : 01**

L'enseignante a réparti cette séance en trois phases: elle a établi un dialogue en premier lieu ; puis elle évoque toute une liste d'animaux dont chacun correspond dans l'ordre, à une lettre de l'alphabet ; et elle termine par un bref rappel de l'alphabet.

Le but du dialogue est de permettre aux enfants de s'exprimer oralement, apprendre les expressions d'invitation, et comment inviter leur camarade.

L'enseignante l'a proposé ainsi:

A: Bonjour ! Tu viens avec nous au parc ?

B: Oui, je viens avec vous. J'aime voir l'éléphant et la girafe.

A: D'accord, à bientôt.

Puis l'enseignante fit monter les élèves au tableau par binôme, afin de tenir le dialogue. Le premier binôme à passer, composé de Aya et Anes, a tenu un bon dialogue malgré leur timidité.

Le deuxième binôme, Sadyne et Khalil, a éprouvé des difficultés d'articulation ; ainsi le [tu] devient [te], le [je] devient [jou], et le [vous] est prononcé entre [vouk] par Khalil, et [vos] par Sadyne.

Etant donné que nous étions à la veille des vacances scolaires, seuls cinq enfants étaient présents (deux filles et trois garçons). Pour constituer le

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes

troisième binôme, l'une des enfants des deux premiers binômes devra assurer donc deux fois le dialogue. Ce fut Aya qui accompagnera Lamis. Leur dialogue était bon pour toutes les deux, avec une très bonne articulation.

Pour la deuxième phase, l'enseignante avait écrit au tableau, une liste d'animaux en français et en arabe:

A: Abeille, نحلة [a.bɛ j]

B: Brebis, نعجة [bɛ θ .bi]

C: Chat, قط [ʃ a]

D: Dauphin, دلفين [do.fɛ̃]

E: Eléphant, فيل [e.le.fɑ̃]

Puis l'enseignante fait passer les élèves au tableau à tour de rôle pour lire la liste:

Anes n'a commis aucune faute.

Pour Khalil, l'enseignante lui demande de lire « C comme chat », il prononce « omme, chi ». Ceci est sûrement dû au fait que l'enseignante parle trop vite, l'enfant n'a pas bien assimilé, et en plus elle aurait pu répéter plusieurs fois pour aider l'enfant à mieux mémoriser.

Vient alors le tour de Sadyne ; à la demande de l'enseignante de lire « abeille », il répète « Ab » ; et pour « brebis », il prononce « brobis » ; quant au nom du même animal en arabe, il l'appelle, « نحلة, *Nahla* » [a.bɛ j] au lieu de « نعجة, *Naadja* », ce qui amena l'enseignante à le rectifier.

Enfin, l'enseignante aborde le troisième volet de la séance, qui consiste en un rappel de l'alphabet (Voir annexe n° 12). Elle fait monter Anes au tableau pour réciter la chanson de l'alphabet, et écrire les lettres ; il arrive jusqu'à la lettre « P » avec une bonne écriture.

Quant à Sadyne, qui d'après l'enseignante, a un retard par rapport aux autres élèves, il n'a rien écrit. Pour l'aider, l'enseignante demande à l'une d'entre nous de reproduire les lettres en pointillés, pour lui faciliter la tâche, mais en vain.

Comme ultime recours, elle fait intervenir l'enfant Anes pour dénouer la situation. Ce dernier fait une petite démonstration à son copain bloqué, et

## **Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes**

---

Sadyne réussit à écrire la lettre « A », et ce avec un air de satisfaction sur son visage. Il a interprété l'intervention de son camarade Anes comme un jeu, il a vite assimilé et reproduit la lettre, ce qui n'est pas le cas en présence de l'enseignante ou de l'une d'entre nous.

D'où la conclusion de cette séance: « l'éveil aux langues » est plus rapide à un âge précoce, quand l'échange se fait entre apprenant du même âge ; ceci est le résultat naturel de l'intercompréhension.

**Séance : 03**

**Groupe : 01**

Le but de cette séance est d'apprendre aux enfants à se faire connaître. Son intitulé tourne autour de la formule « se présenter ». L'enseignante écrit au tableau trois formules de présentation :

Je m'appelle/ je suis/ je me nomme. Elle demande à l'enfant Lara de se présenter. Cette dernière se lève et annonce: « je m'appelle Lara, j'ai quatre ans et j'habite à Héliopolis (Guelma). L'enseignante la félicite pour la justesse de ses propos, et demande aux autres de faire de même, alternativement, tout en leur suggérant qu'ils doivent prendre en considération les trois formules figurant au tableau. L'élève Aya dit : « je m'appelle Aya, j'ai cinq ans », Khalil: « je suis Khalil, j'ai 5 ans », Sadjida: « je me nomme Sadjida, j'ai six ans. »

Après cela, l'enseignante écrit les expressions de salutation suivantes:

Bonjour/ Bonsoir/ Bonne nuit/ Au revoir/ Salut.

Pour résumer les deux phases, l'enseignante propose de constituer quatre binômes, pour entamer un petit dialogue ; le neuvième enfant aura pour vis-à-vis l'enseignante.

Les binômes sont ainsi formés:

Binôme 1: Aya et Lara

Binôme 2: Jed et Anes

Binôme 3: Sadjida et Layane

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes

---

Binôme 4: Mélina et Mayar

Binôme 5: Khalil et l'enseignante

Le dialogue est :

A : Bonjour

B : Bonjour

A : Comment tu t'appelles ?

B : Je m'appelle X

A : Comment allez-vous ?

B : Je vais bien merci.

Ce qui attire l'attention en premier lieu, c'est le fait que l'enseignante alterne le tutoiement et le vouvoiement dans un même dialogue.

Ensuite, l'enseignante ne laisse aucune initiative aux enfants ; elle leur impose de répéter après elle tout simplement, et cela même quand elle passe à la langue arabe.

**Séance : 01**

**Groupe : 02**

Il s'agit d'un deuxième groupe d'élèves, avec la même enseignante. Ce jour là, il y avait six élèves (cinq garçons et une fille) sur dix inscrits (8 garçons et 2 filles.)

La séance est divisée en deux parties ; durant la première, les enfants apprendront à connaître des fruits, et pour la deuxième, ils chanteront des comptines.

L'enseignante écrit au tableau une série de fruits en français et leur traduction en arabe, comme suit :

Fruits, الفواكه [f<sub>B</sub> u i]

Banane, موز [ba.nan]

Fraise, فراولة [f<sub>B</sub> ε z]

Pomme, تفاحة [p<sub>o</sub> m]

Orange, برتقالة / تشينة [o . B a ʒ ]

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes

Poire, ايجاص [pwaʕ ]		
Kiwi, كيوي [ki.wi]		
Prune, عين بقره [pʕ yn]		
Raisin, عنب [ʕ ε .zε̃ ]		
Ananas, أناناس [a.na.nas]		
Mandarine, مندرين [mɑ̃ .da.ʕ in]		
Pêche, خوڤ [pε ʃ ]		
Abricot, مشمش [a.bʕ i.ko]		
Pastèque, دلاع	[pas.tε k]	→ [Batikh]
Melon, فقوس → بطيخ	[mɔ.lɔ̃ ]	→
Citron, قارص / اليمون	[si.tʕ ɔ̃ ]	
Cerise, حب الملوك / كرز	[sə.ʕ iz]	

L'enseignante lit chaque nom deux ou trois fois (dans les deux langues), et demande aux élèves de répéter après elle.

Après cela, elle passe à une activité manuelle, chaque élève dessine un fruit de son choix : (Voir annexe n°13)

Chahine a dessiné des bananes et une grappe de raisins.

Abdallah choisit une orange et une pomme.

Pour Ayhem, c'était un ananas et une mandarine.

Yanis opte pour une fraise, Habib pour une pastèque et une poire, et des cerises pour Inès.

L'enseignante aborde, ensuite, la deuxième partie de la séance et entame une première comptine :

1, 2,3 nous allons aux bois

4, 5,6 cueillir des cerises

7, 8,9 dans mon panier neuf

10, 11,12 elles seront toutes rouges

Après chaque strophe, elle s'arrête pour donner aux élèves le temps de répéter.

## **Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes**

---

A la fin de cette comptine, et pour ceux qui la connaissent, remarquons la faute commise par l'enseignante qui a dit « nous allons au bois » au lieu de « nous irons au bois. »

Deuxièmement, l'enseignante n'a pas prêté plus d'attention à l'enfant Sadyne, et d'ailleurs a-t-elle informé les parents afin qu'il soit sérieusement pris en charge avant qu'il ne soit trop tard ?

Ces deux insuffisances influencent énormément sur la manière de préparer la séance à la maison, qui doit avoir pour base une grande concentration. Cela entraîne l'éducateur à assimiler lui-même, préalablement ce qu'il doit transmettre aux élèves ; à cet âge toute faute commise par l'enseignante, et mémorisée par l'enfant, nécessite plus de temps pour ce dernier afin de remettre de l'ordre et la rectifier dans son cerveau. Et pour l'éducateur, plus d'efforts pour le corriger à chaque fois.

Puis, elle passe à la deuxième comptine:

Au clair de la lune

Sur un tabouret

Je mangeais des prunes

Avec du pain frais

Une demoiselle vient m'en demander

Je lui dis : ma belle va te promener.

En guise d'appréciation des élèves, disons qu'ils ont chanté sans être à l'unisson, sans synchronisation, avec des voix discordantes, et une mauvaise articulation des mots.

Cependant, lors du rappel des deux autres comptines chantées précédemment par les élèves, et qu'ils semblaient connaître, ils étaient plus à l'aise. (Voir annexe n°14)

Après, l'enseignante demande à chaque élève de citer les cinq sens tout en touchant du doigt chacun et cela en langue arabe. (Voir annexe n°15)

À la fin de la séance, l'enseignante nous avoue que si le niveau de ces élèves est en-dessous de celui de leurs copains du groupe 01, cela est dû au retard mis dans leur inscription, et la constitution tardive de ce groupe 02.

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes

À notre avis, la meilleure manière aurait été de procéder à une autre répartition des deux groupes : des anciens avec des nouveaux, accentuer le travail sur l'intercommunicabilité, les premiers tireraient les seconds vers le haut, et plus vite, du point de vu apprentissage, et comblerait plus ou moins le retard.

**Séance : 04**

**Groupe : 01**

Nous avons noté la présence de neuf enfants (cinq filles et quatre garçons.)

Le thème de la séance consistait à reconnaître des fruits et des légumes, différemment du groupe 02 où il n'a été question que de fruits.

Dans un premier temps, elle a écrit une liste de fruits et de légumes en français et en arabe :

Fruits, فواكه [fɒ ɥ i]

Banane, موز [ba.nan]

Fraise, فراولة [fɒ ε z]

Pomme, تفاحة [pɔ m]

Orange, برتقالة / تشينة [ɔ . b . α ʒ ]

Poire, ايجاص [pwaɒ ]

Kiwi, كيوي [ki.wi]

Prune, عين بقره [pɒ yn]

Raisin, عنب [ɒ ε . zε̃ ]

Ananas, أناناس [a. na. nas]

Mandarine, مندرين [mã . da.ɒ in]

Pêche, خوخ [pε ʃ ]

Abricot, مشمش [a. bɒ i. ko]

Pastèque, دلاع

Melon, ففوس بطيخ

Citron, قارص / ليمون [si. tɒ ɔ̃ ]

[pas.tε k] → [Batikh]

[mæ.lɔ̃] → [Batikh]

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes

Cerise, حب الملوك / كرز [sə.β iz]

Mangue, مانغا [mã g ]

Légumes, خضر : [le.g ym]

Tomate, طماطم [tɔ .mat]

Pomme de terre, بطاطا [pɔ m də tɛ β ]

Ail, ثوم [aj]

Oignon, بصل [ɔ .n ɔ̃ ]

Courgette, جريوات [kuβ .ʒ ε t]

Carotte, سنارلي [ka.β ɔ t]

Aubergine, بيضنجال [o.βε β .ʒ in]

Choux, كرمب [ʃ u]

Chou-fleur, بروكلو [ʃ u.flœβ ]

Petits pois, جلبانة [pə.ti pwa]

Concombre, خيار [kɔ̃ .kɔ̃ bβ ]

Laitue ou salade, سلطة [lɛ .ty / sa.lad]

Puis, l'enseignante propose une activité : elle commence par distribuer des copies et demande à l'une d'entre nous d'expliquer le but de l'activité aux enfants, qui est de relier chaque dessin au nom correspondant. (Voir annexe n°13)

Après, elle nous demande de donner à chaque enfant, au lieu d'une note chiffrée, une appréciation.

Les résultats sont les suivants :

Très bien	Bien	Assez bien
-Sadjida, Khalil, Anes, Aya, Mayar : aucune faute -Jed : une faute	-Aline : deux fautes	-Alaa et Zaki : deux fautes

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes

Selon notre estimation, le niveau dans l'éveil aux langues est globalement acceptable. Même l'enfant Khalil, qui a éprouvé certaines difficultés comportementales, s'est très bien débrouillé, et laissait clairement transparaître des signes d'extrême satisfaction. C'est vraiment le point positif de cette séance.

**Séance : 02**

**Groupe : 02**

Les présents étaient au nombre de cinq (trois garçons et deux filles.) Cette séance consistait à reprendre l'activité de la précédente, mais en ajoutant les légumes. L'enseignante, dessine les fruits suivants :



Raisin



Poire



Pomme



Banane



Fraise



Pastèque



Grenade



Cerise



Orange



Ananas



Figue



Mandarine

L'une d'entre nous est invitée par l'enseignante à procéder à une reprise avec les enfants de ce qu'ils ont déjà vu, mais en utilisant seulement le français.

A chaque faute commise, l'enfant est corrigé par un autre, et non l'enseignante ou nous.

Ensuite, la même opération est répétée, mais pour les légumes cette fois-ci :



Aubergine



Oignon



Concombre



Ail



Laitue

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes



Tomate



Pomme de terre



Courgette



Carotte



Choux

Après l'enseignante demande d'établir la distinction entre un fruit et un légume mais en les citant en français.

Enfin, elle propose la même activité qu'avec l'autre groupe, et nous a demandé de porter des appréciations (Voir annexe n°16).

Les résultats étaient les suivants :

Très bien	Bien	Assez bien
- Chahine et Abdallah : aucune faute -Inès : une faute	-Farah : deux fautes	-Yanis : quatre fautes

Les enfants ont éprouvé des difficultés pour classer l'aubergine et la courgette. Mais dès que l'enseignante a évoqué les dénominations en arabe, les réponses ont été exactes. Ceci se justifie par la similitude de la langue arabe avec la langue dialectale.

### 6.2. Au niveau de l'établissement crèche Elsanabel et l'enseignement préparatoire :

**Âge :** 5-6 ans

**Matériel :** Vidéos/ prise de notes

**Séance :** 01

**Groupe :** 01

Après avoir effectué une courte période au niveau d'un premier établissement « Roued ELmostaqbel BENZAICH pour l'enseignement des langues », l'opportunité nous a été fournie d'assister une autre enseignante

## Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes

---

d'un autre établissement « crèche Elsanabel et l'enseignement préparatoire ». Cet établissement a aussi pour vocation l'enseignement des langues ; bien que ça soit plutôt une crèche, nous avons quand-même tenu à assister au moins à une séance.

Le nombre d'enfants inscrits est de vingt, mais il n'y avait que quatorze présents, et la directrice en personne. Durant la séance, les enfants utilisent trois langues, et dans l'ordre suivant : arabe, français et anglais. L'enseignante demanda à chaque élève de compter de 1 à 10, et selon l'ordre établi des langues (Voir annexe n°17). Tous les élèves ont parfaitement réussi ce test, qui est en fait un rappel des séances précédentes.

Ensuite, chacun doit choisir une couleur, la faire connaître dans les trois langues, par exemple *azraq*, bleu, *blue*, أزرق [blø] (Voir annexe n°18).

Certains élèves ont peiné, en avançant la prononciation en anglais (*blue*) par rapport au français (bleu), tombant sous le sceau de l'alternance codique, vu la similitude des deux mots.

Une fille ne connaissait pas ou n'a pas assimilé le terme black en anglais, et a utilisé le mot de sa langue maternelle *aqhal*, أكحل [nwaɪ]. Quand l'enseignante demande de montrer la couleur grise, un seul a réussi.

Pour le troisième test, l'enseignante a choisi quatre filles et un garçon, à qui elle a demandé de réciter l'alphabet des trois langues. (Voir annexe n°19)

La première fille, très timide, a parlé à voix basse, s'est arrêtée à la lettre « U » en français, et n'a pu entamer l'alphabet anglaise. L'enseignante voyant l'énorme gêne de la fille, la remercia et a demanda à Afnan de recommencer. Cette dernière s'est arrêtée à la lettre « S », avec des erreurs : elle prononça le « I » en « Ki », le « P » et le « Q » furent articulés en anglais.

La troisième fille ne commet aucune faute ; la quatrième récita l'alphabet à voix basse, et donna le « R » et le « Q » en anglais. La directrice nous informa que la maman de cette enfant est professeure d'anglais, ce qui nous renseigne un peu plus sur l'influence parentale.

Concernant le garçon, il s'est très bien comporté en arabe et en français, ne commettant aucune faute ; pour ce qui est de son alphabet anglaise, les lettres

## **Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes**

---

« Y », « Q », « U », « W », furent prononcées en français ; il s'est avéré que ses parents sont francisant.

Concernant le quatrième thème, et à la demande de l'enseignante, les enfants évoqueront en chœur les jours de la semaine, sous forme de chansonnette (Voir annexe n°20).

En langue arabe, nul n'éprouva de difficultés ; quant aux français et l'anglais, cinq filles seulement réussirent, avec un garçon qui tentait de les imiter.

Pour clôturer la séance, les enfants devaient citer les organes de la tête, et la main (5 sens) (Voir annexe n°21). L'enseignante leur fit la démonstration en mettant le doigt sur chaque organe et en le nommant. Chaque élève répéta la même opération en arabe et en français, avec succès, sauf un qui a confondu les noms du nez et des oreilles.

Cette séance nous a confirmé que le milieu familial, voire l'environnement de l'enfant peut lui être d'un grand apport dans l'éveil aux langues et l'apprentissage des langues. Le cas des deux élèves dont les parents enseignent les langues est assez explicite, vu leur maîtrise, selon le cas, de l'anglais et du français.

Au terme de notre petite expérience, acquise au niveau des deux établissements, il est impossible de ne pas faire le parallèle entre eux, et tenter une comparaison entre les deux manières d'agir.

En premier lieu, la notion d'éveil aux langues est inexistante ; puisqu'au cours des séances aucune allusion n'a été faite à d'autres langues que l'arabe, le français et l'anglais. S'agissant de l'apprentissage des langues, là aussi beaucoup de facteurs laissent penser que l'action menée dans les deux établissements ne donnerait pas de résultats probants.

D'abord, le volume horaire qui est insignifiant ; à raison de deux heures par semaine, il n'est pas possible de maîtriser la langue rapidement, surtout que l'enfant ne la parle qu'en classe.

Le deuxième facteur, c'est que chaque enseignante s'exprime très souvent en arabe.

## **Chapitre VI : Analyse des séances de travail : observations participantes**

---

Ensuite, tenter de faire apprendre aux élèves trois langues simultanément n'aboutirait pas aux résultats escomptés.

Le quatrième facteur, est que les enseignantes n'ont pas suivi une formation spécifique, et ne disposent d'aucune pédagogie.

L'inexistence de tout moyen didactique, ne pourrait faciliter l'apprentissage des langues. Les classes et les infrastructures ne concordent pas du tout avec l'âge des enfants ; le décor n'est pas aussi approprié.

En guise de remarque générale, nous pouvons avancer que les deux établissements font plus dans la préparation des enfants au cycle scolaire que dans l'éveil aux langues et l'apprentissage des langues. Donc, nous pouvons affirmer qu'il n'existe pas d'éveil aux langues au préscolaire en Algérie.

**Chapitre VII: Analyse des questionnaires :  
formatrices et parents.**

## **Chapitre VII : Analyse des questionnaires : formatrices et parents**

---

Parallèlement à l'analyse des séances de travail au sixième chapitre, nous avons tenté une enquête sociologique autour des enseignantes, des parents et grands-parents des enfants inscrits bien sûr, pour essayer d'évaluer l'influence de l'environnement dans l'éveil aux langues chez ces mêmes enfants, et apprécier le niveau atteint. Mais avant de procéder à la tâche proprement dite, qui n'est pas aisée, des précisions sont nécessaires, pour expliquer la limite des données que nous avons récoltées :

-La société algérienne n'a pas une culture des enquêtes, ou des sondages d'opinion, conforté en cela par l'inexistence d'instituts spécialisés par domaine (économique, culturel, social, secteur de la santé). Alors que dans les pays développés, ces données (résultats d'enquêtes, sondages d'opinions et statistiques), sont des indicateurs qui peuvent être cruciaux pour établir une politique de développement, ou de rectification ou d'amélioration, pour aussi évaluer le côté de cette politique du point de vu temps ainsi que moyens financiers.

-Notre échantillonnage est réduit, d'abord par le nombre d'élèves limités par section, auquel il faudrait ajouter le refus de certains parents de nous remettre le questionnaire qui leur a été transmis. Le nombre de sondées donne plus de sens à une enquête d'autant qu'il est élevé, et en même temps les résultats seront plus exhaustifs.

-La société algérienne, est homogène dans sa composante. Les écoles enregistrent des enfants et élèves parlant tous ou presque la même langue maternelle, ce qui ne favorise pas l'éveil aux langues.

Pour cette partie, nous avons préparé une série de questions à poser aux parents, et réparties en deux : des questions qui les concernent directement (niveau scolaire, fonction et langues maîtrisées), d'autres relatives à leurs enfants.

Aux grands-parents, visant leurs niveaux sociaux et les langues qu'ils maîtrisent.

Aux éducatrices (profil, formation spécialisée.)

## Chapitre VII : Analyse des questionnaires : formatrices et parents

### 7.1. Questionnaire aux formatrices : (Voir annexe n°23)

Questions	Réponses
Q1 : Expérience professionnelle (Depuis combien de temps enseignez vous au préscolaire ?)	-Dix ans -Trois ans
Q2 : Formation professionnelle (Avez-vous suivi une formation pour cela ? Laquelle ?)	-Oui, l'audiovisuel -Oui, je suis une enseignante depuis 1980 (retraîtée)
Q3 : Langues parlées au préscolaire (Quelles langues les élèves préscolarisés apprennent-ils ?)	-Arabe et français -Arabe et français
Q4 : Méthode d'apprentissage du français au préscolaire (Quel regard portez-vous sur la méthode préconisée pour l'apprentissage du français ?)	-Pas de réponse -Formation identique au scolaire
Q5 : La différence du niveau entre les élèves préscolarisés (Existe-t-il des disparités entre les élèves quant à leur maîtrise de la langue ?)	-Non, pas de disparité -Non, pas de disparité
Q6 : Les difficultés des disparités (Ces disparités vous posent-elles des difficultés lors de l'apprentissage ?)	-Non, il n'y a pas de difficultés - Pas de réponse
Q7 : Recours à l'arabe (Faites-vous appel à la langue arabe pour faire apprendre le français à vos élèves ?)	-Oui, pour faire le rapprochement et aider l'enfant pour mémoriser -Oui, pour faciliter l'apprentissage de la langue

### Interprétation :

Ce tableau fait ressortir des réponses ambiguës de la part des deux éducatrices.

L'une est une retraitée de l'enseignement scolaire conventionnel, a une grande expérience, mais pas de profil ni de formation spécialisée pour l'école maternelle «Elsanabel et l'enseignement préparatoire». De ce fait, elle n'a aucune méthodologie spécifique à ce niveau. En plus, elle souligne qu'il n'y a pas de disparités ni de différences en ce qui concerne le niveau atteint par les élèves, différemment de ce que nous avons remarqué sur le terrain.

Enfin, elle reconnaît l'utilisation abusive de la langue arabe lors de l'apprentissage du français et de l'anglais.

La seconde, quant à elle, a un diplôme en audiovisuel, pas de formation spécialisée, avec une petite expérience dans l'établissement « Roued ELmostaqbel et l'apprentissage des langues, BENZAICHE».

Elle affirme aussi que ses élèves ont atteint le même niveau, et admet qu'elle fait usage de la langue arabe, même en séance de français, et cela selon elle, pour une meilleure compréhension.

Donc, cela confirme notre deuxième hypothèse : l'absence de formation et de qualification du personnel enseignant quant à l'éveil aux langues

### 7.2. Questionnaire aux parents d'élèves: (Voir annexe n°24)

	Questions	Réponses
Q1	Langues maîtrisées par l'enfant (Quelle langue votre enfant maîtrise t-il-le plus ?)	-6/7 élèves maîtrisent l'arabe seulement = 85,71% -1/7 maîtrise l'arabe et le français = 14,28%
Q2	L'apprentissage des langues à la Maison (Estimez-vous que votre enfant parvient à apprendre une	-Sept ont répondu : oui

## Chapitre VII : Analyse des questionnaires : formatrices et parents

	ou plusieurs langues en étant à la maison ?)	
	Par quel moyen ?	-Deux ont répondu : télévision et internet -Un a répondu : internet -Un a répondu : télévision -Trois ont répondu : télévision, internet et autre (lecture, jeux et contes.)
<b>Q3</b>	L'apprentissage se fait le mieux à l'école ou à la maison (Estimez-vous que votre enfant apprend mieux une langue en étant : à l'école ou à la maison ?)	-Cinq ont répondu : l'école -Un a répondu : la maison -Un a répondu : l'école et la maison
<b>Q4</b>	La nécessité du préscolaire pour l'apprentissage des langues (Jugez-vous le préscolaire nécessaire pour l'apprentissage des langues ?)	- Six ont répondu oui, un seul a répondu non
<b>Q5</b>	Les raisons qui ont poussé les parents à inscrire leurs enfants au préscolaire (Pour quelle(s) raison(s) avez-vous inscrit votre enfant au préscolaire ?)	-Deux ont répondu : apprentissage -Trois ont répondu : intégration -Deux ont répondu : nécessité (garderie)
<b>Q6</b>	La poursuite des études dans le même établissement (Avez-vous l'intention de laisser votre enfant poursuivre ses études primaires au sein du même établissement ?)	-Six ont répondu : Oui -Un a répondu : Non

## Chapitre VII : Analyse des questionnaires : formatrices et parents

### Interprétation :

Ici, nous avons fait ressortir seulement les formulaires qui nous ont été retournés par les parents, à savoir sept sur un total de vingt transmis par nos soins. Les autres parents n'ont pas daigné répondre malgré notre grande insistance.

Il s'agit de savoir si les parents suivent leurs enfants, les aident à progresser, en quelles langues ils essaient de communiquer avec eux, et surtout estimer l'influence de ces parents quant à l'éveil aux langues et l'apprentissage des langues chez leurs enfants.

Il ressort que les parents ayant répondu prennent soin de leurs enfants, connaissent la ou les langue(s) qu'ils parlent et surtout les moyens didactiques qui leurs permettent d'apprendre et de progresser. En outre, l'influence des parents n'est pas évidente, cas de l'enfant dont la mère est enseignante de français ; ce qui revient à dire que 14,28% des enfants seulement sont bilingues et 85,71% sont monolingues, hormis la langue maternelle.

Quant au choix du même établissement pour le cycle scolaire, il est subjectif, (proximité du lieu de résidence, ou de travail), alors que l'établissement ne dispose pas de moyens adéquats, d'enseignants hautement formés, et ne peut délivrer de diplômes.

La question 7 porte sur des informations relatives au milieu familial de l'enfant : (Voir annexe n°24)

<b>Q7</b>	<b>Situation des parents</b>
<b>A</b>	Niveau scolaire : -Quatre couples sur sept sont universitaires = 57,14% -Un couple de niveau de troisième année secondaire = 14,28% -Deux couples qui ont des niveaux différents = 28,57%
<b>B</b>	Langues maîtrisées : -Quatre couples maîtrisent l'arabe et le français = 57,14% -Deux couples maîtrisent l'arabe, le français et l'anglais = 28,57% -Un couple maîtrise le français seulement = 14,28%

## Chapitre VII : Analyse des questionnaires : formatrices et parents

<b>C</b>	L'emploi des parents : -Un couple de banquier -Un couple de fonctionnaire -Un couple de directeur et enseignante -Un commerçant et une femme au foyer -Un médecin et une femme au foyer -Un couple de délégué médical et médecin -Un couple de directeur d'hôtel et comptable

### Interprétation :

Les niveaux scolaires des parents sont disparates, et 57,14% sont universitaires (Plus de la moitié). En ce qui concerne les langues qu'ils maîtrisent les bi et trilingues représentent 87,71% des couples, et 14,23% sont monolingues.

Si nous nous référons aux pourcentages des élèves 14,28% bilingues et 85,71% monolingues, l'influence des parents est faible.

Sur les sept couples qui nous ont remis les questionnaires, cinq seulement ont répondu à la case des grands-parents :

<b>Grands-parents</b>	
<b>A</b>	Le niveau scolaire : -Deux couples sont universitaires -Trois couples sont de niveau faible
<b>B</b>	Langues maîtrisées : -Trois couples de grands-parents qui maîtrisent l'arabe et le français -Un couple dont le grand-père maîtrise l'arabe et le français et la grand-mère ne maîtrise que l'arabe -Un couple dont le grand-père maîtrise l'arabe et le français et la grand-mère un peu le français

## Chapitre VII : Analyse des questionnaires : formatrices et parents

---

C	L'emploi : Sur les cinq couples qui ont répondu toutes les grands-mères sont sans emploi, et trois des grands-pères sont retraités, un grand-père enseignant et un grand-père médecin
---	--

### Interprétation :

S'agissant des grands-parents, ils peuvent avoir un niveau scolaire faible, mais peuvent parler le français pour avoir fait des études en cette langue dans leur jeunesse. Ce qui explique la proportion de huit personnes sur les dix qui ont répondu, sont bilingues ; là aussi, leur influence sur leurs petits enfants, en matière d'éveil aux langues et apprentissage des langues est négligeable.

Donc, d'après ce que nous avons pu remarquer et les réponses des parents, nous pouvons infirmer notre troisième hypothèse : l'entourage immédiat n'a pas une influence certaine sur l'enfant quant à la maîtrise des langues.

## **Chapitre VIII: Pistes didactiques**

## Chapitre VIII : Pistes didactiques

---

Après avoir établi un diagnostic concernant « l'éveil aux langues » en Algérie, après avoir relevé les insuffisances et les défaillances structurelles, organisationnelles, matérielles et humaines, nous allons tenter de faire des propositions qui pourraient être, non pas radicales pour solutionner la question de l'éveil aux langues et l'apprentissage des langues, mais au moins, participer au lancement d'une opération de réforme. Ces propositions pourraient être choisies en recopiant ce que font les écoles leaders dans le monde (Finlande, Danemark, Suède, etc.), mais c'est faire abstraction de la réalité algérienne, des moyens de notre pays. En plus, il est impossible de combler n'importe quel retard, dans n'importe quel domaine, par simple désir ou décision. Il faut une planification judicieuse sous l'impulsion de ressources humaines alliant compétence, développement, et honnêteté intellectuelle, et surtout du temps.

De notre côté, nous considérons qu'il vaudrait mieux éviter l'amalgame avec des mesures globales. Il faudrait faire la part de « l'éveil aux langues » distinctivement de celle de « l'apprentissage des langues », même si les deux sont intimement liés. Autrement dit les solutions exigibles pour l'un ne le sont pas forcément pour l'autre.

Il faudrait refonder le système éducatif, décréter des textes de lois établis par des hommes du terrain, garantissant la protection de l'école des courants idéologiques, redonner à l'enseignant sa dignité, lui assurer une évolution de carrière en fonction de sa compétence, son abnégation, et des résultats propres aux élèves ; ces tentatives donneront aux élèves algériens qui sont connectés dans leur extrême majorité, des voies pour se mesurer aux autres, rivaliser avec eux dans des compétitions saines basées sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, et faire prévaloir « une tête bien faite qu'une tête bien pleine »<sup>39</sup>

### 8.1. Mesures relatives à l'éveil aux langues :

-En Algérie, il faudrait penser l'éveil aux langues, puisque le concept est quasiment inexistant, sauf chez de rares exceptions.

---

<sup>39</sup> Michel Eyquem DE MONTAIGNE : Artiste, écrivain, Homme politique et Philosophe français.

-L'état doit accompagner l'ouverture de réelles écoles maternelles par le privé, tout en imposant une politique d'éveil aux langues basée sur des critères scientifiques. Il ne doit pas tolérer que ces écoles soient un tremplin pour le scolaire, son antichambre.

-Sortir la classe maternelle du schéma d'une classe ordinaire (tables et chaises alignées, tableau, bureau de l'enseignante, etc.) Car cela reviendrait à les enfermer dans un processus disciplinaire très rigoureux, limitant leur mouvement et leur inter communicabilité.

-Il faudrait un programme et un volume horaire bien étudiés, spécifiques.

-Introduire et étendre l'usage de moyens ludiques comme les jouets, les enregistrements sonores, l'audiovisuel, et organiser les séances sous formes de jeux et d'amusement.

-Impliquer les parents dans l'éveil aux langues, et les inclure alternativement dans les séances d'enseignement.

-Inciter les écoles maternelles privées à viser la performance et des résultats efficaces, au lieu de chercher uniquement les gains.

Bien sûr, d'autres solutions beaucoup plus pertinentes, et bien plus intéressantes pourraient être évoquées par les experts du domaine, mais pour nous, profanes et non spécialisées, nous ne pouvons pas proposer plus et mieux.

### **8.2. Mesures relatives à l'apprentissage des langues :**

Comme le secteur étatique est dans l'incapacité totale d'assumer une parfaite formation en langues, pour différentes raisons (surcharge des classes, volume horaire insuffisant), c'est le secteur privé qui pourrait palier à cette défaillance.

Puisque les cours dispensés sont payants et à des sommes élevées, ces établissements doivent être soumis à un cahier de charge dont les clauses seront savamment rédigées, et dont la finalité sera l'excellence des résultats. Pour cela ils doivent :

## Chapitre VIII : Pistes didactiques

---

- Respecter les conditions de recrutement de personnel enseignant titulaire d'une formation de pointe.
  - Soumettre ce personnel à des cycles de perfectionnement aux fins de mise à jour de leurs pédagogies et méthodologies (conventions avec des universités ou des grandes écoles).
  - Respecter scrupuleusement un volume horaire approprié.
  - Être soumis à des contrôles rigoureux par des commissions hautement qualifiées.
  - Là aussi, les spécialistes ont toute la latitude et la compétence d'enrichir nos propositions, de manière substantielle et qualitative.
- « Libérer le concept "éveil aux langues" et "apprentissage des langues" de la rigidité des programmes, des cours, des manuels »<sup>40</sup> ; accorder à l'enseignant formé, d'avoir un esprit d'initiative.

---

<sup>40</sup> François CHATELET : « la Philosophie des Professeurs »Edition Grasset.1970.

## **Conclusion générale**

## Conclusion générale

---

Notre intention première était de démontrer l'importance de « l'éveil aux langues » autrement dit « l'apprentissage des langues en âge précoce ». En effet, il existe une corrélation évidente entre les deux, et du premier point l'enfant peut aboutir au second, sans effort tout en s'amusant.

Cette importance est sociale, puisque les langues permettent le rapprochement des peuples. Elle est d'ordre culturel, car les peuples apprendront à mieux se connaître ; ici nous pouvons citer la participation d'un grand écrivain algérien<sup>41</sup>(Voir annexe n°25), qui défend le lecteur maîtrisant uniquement l'arabe, en suggérant des traductions de livres ou travaux publiés en hébreu, tout comme beaucoup de livres d'autres auteurs arabes comme : Amine MAALOUF, ont été traduits en cette langue, faisant abstraction des côtés politique ou religieux. Il y a bien des intellectuels juifs comme : Amos OZ, Yizhar SMILANSKY, qui combattent pour la paix dans le dossier palestinien, et sont pour la création de deux états indépendants et vivant en sécurité. Ce genre de travail élargirait le champ culturel arabe d'une manière générale, et algérien en particulier. L'hébreu n'est-il pas la langue de prophètes reconnus par notre propre religion ? Aussi et surtout l'importance des langues est d'ordre économique, en ce sens que dans ce monde, tout est devenu sujet de compétition, et l'exploitation des données novatrices, des percées technologiques, doit se faire en temps réel. Tout individu qui attendra les traductions dans la langue qu'il maîtrise, pourra se trouver face à des informations déjà dépassées, et devenues obsolètes.

Mais le plus intéressant dans notre thématique est sans conteste le volet concernant la situation des langues en Algérie. Le constat est amer, mais pas sans issue. Il y a des signes et des prémices qui poussent à un peu d'optimisme.

Nos enfants en bas âge et les plus âgés ne sont pas diminués par rapport aux autres ; ils ont des capacités et des potentialités indéniables, il suffit juste d'un déclic ou d'un projet catalyseur pour leur permettre d'aborder les langues qu'ils aiment et qu'ils auront choisies, pour y exceller.

Il est prouvé que la société algérienne, toute générations confondues, et cela depuis des siècles, était ouverte aux langues et cultures, même celles des colons. Elle a toujours

---

<sup>41</sup> Amine ZAOUI, écrivain algérien : article « pourquoi les arabes ont peur de traduire la littérature israélienne dans leur langue ? » Journal LIBERTE« n° 8171 du 7 et 8 juin 2019, P.16 »

## Conclusion générale

---

su s'adapter et s'y faire, sans perdre ses repères culturel, linguistique, sociétal, et identitaire. Pourtant, l'éveil aux langues dans le contexte algérien n'a aucune existence pour les autorités nationales. Cela non pas par ignorance du concept, mais par des positions purement politiques : supranationalisme, religiosité déplacée empêchant l'expansion des langues, absence de programmes scolaires modernistes, préparant sérieusement l'avenir.

De cela, découle l'inexistence d'une pratique réelle de l'éveil aux langues à tous les niveaux : Étatique, scolaire, société civile (environnement familial). L'état n'a jamais songé à réformer sérieusement le secteur de l'enseignement, à fortiori le domaine des langues.

Au niveau scolaire, les enseignants n'ont subit au préalable aucune formation adéquate, et n'ont pas véritablement une qualification pour enseigner les langues de manière moderne.

Cette jonction État-Enseignants est faite pour démotiver absolument les parents à admettre les langues comme référent équivalent à tous les autres (physique, maths, chimie, etc.), et influencer leurs enfants à l'éveil aux langues.

Alors, la question qui se pose : si nos aînés ont été imprégnés de « l'éveil aux langues » et de « l'apprentissage des langues », sans les moyens technologiques qui existent de nos jours, qui évoluent très vite, et qui ont « réduit le monde à la taille de l'écran d'un Smartphone »<sup>42</sup>, qu'est-t-il possible de faire aujourd'hui dans le domaine qui nous intéresse, pour léguer aux prochaines générations, un monde réellement de paix ?

La réponse est que nous devons fixer des projets communs, s'unir autour pour les concrétiser.

Cela est possible, selon notre conviction, car les langues peuvent le faire assurément, étant un moyen d'union, de compréhension et d'acceptation entre humains.

Si nos enfants connaissent un retard dans « l'éveil aux langues » et « l'apprentissage des langues », ce retard ne leur est pas inhérent, mais il leur est imposé par des adultes qui président leur destinée.

---

<sup>42</sup> Amine ZAOUÏ : écrivain algérien.

## Conclusion générale

---

Au cas où l'attitude négative de ces décideurs change, le niveau des jeunes algériens s'en ressentira très rapidement, atteindra sûrement le niveau mondial.

Pour cela, il faudrait une volonté politique qui accorde plus d'égard aux langues.

Un projet de qualité, qui doit débiter par l'idée de rupture, de fracture, de remise en question de tout ce qui se faisait jusqu'ici en matière de langues. Cette idée doit être portée par des acteurs nouveaux, qui doivent prévoir des outils nouveaux, des mécanismes nouveaux, des calendriers nouveaux, et une rigueur nouvelle. C'est là en quelque sorte, des exigences identiques à celles du *Hirak* algérien, scandées depuis le 22 février 2019 qui veut du nouveau et du neuf ; ce qui s'appelle une méthodologie « disruptive »<sup>43</sup> (Voir annexe 26).

Pour pouvoir avancer, une nation doit se remettre en cause périodiquement, revoir toute décision prise, de façon objective et scientifique, et se corriger courageusement. Si l'enseignement en Algérie, d'une manière générale, comme dans beaucoup d'autres pays (France, Etats-Unis, etc.), et le domaine des langues principalement, est défaillant, il faudrait accepter le constat sans aucune suffisance et sans tabou.

Mettre en place des conditions nécessaires et suffisantes, qui soient stimulantes et attractives.

Pour faire vite aussi les auteurs de la future réforme doivent anticiper sur l'avenir, c'est-à-dire prévoir les langues qui prédomineront le monde, et lancer au plus tôt leur apprentissage. Pour cela, il faudrait changer de mode de gestion ; passer de la gestion des ressources humaines simplement, à la gestion réelle des compétences, qui mènera inévitablement à l'excellence.

---

<sup>43</sup> Jean Marie DRU, le père du concept « disruptive » ce concept qui a vu le jour il y a une quinzaine d'années. Publicitaire français, président du groupe communication mondial T.B.W.A basé à New-York, et président UNICEF France depuis 2015. « *El. Watan week-end* » N°523 du vendredi 31 mai 2019.

## **Bibliographie**

## **Bibliographie :**

---

- **Mémoire :**

1. Pauline BOUISSOU, mémoire de Master II, année 2013-2014, intitulé « L'Éveil aux langues à l'école maternelle », mémoire en ligne sur le web : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01108478/document>. Consulté le : 15 septembre 2018.

- **Ouvrages :**

1. Claude HAGEGE, l'enfant aux deux langues. Éditions Odile Jacob, janvier 1995.

2. Louise DABENE : Préface de l'ouvrage L'Éveil aux langues à l'école primaire, Evlang bilan d'une innovation européenne. Préface de Louise DABENE. Bruxelles : Éditions De Boeck, 2003. Pratiques pédagogiques. Consulté le : 24/12/2018.

3. Michel CANDELIER. L'Éveil aux langues à l'école primaire, Evlang bilan d'une innovation européenne. Préface de Louise Dabène Bruxelles : Éditions de Boeck 2003. Pratiques pédagogiques. Consulté le : 27/12/2018

- **Texte officiel :**

1. Le programme du préscolaire donné par l'enseignante lors de notre stage du 06 mars 2019 au 18 avril 2019.

- **Articles de presse:**

1. « Liberté » du mercredi 24 avril 2018. Page 13 : article sur la langue espagnole en Algérie.

2. «Le Quotidien d'Oran » du lundi 12 novembre 2018. Page 05 : article sur les chemins difficiles de l'école de qualité.

3. « Liberté » du vendredi 28- samedi 29 décembre 2018. Numéro de série 8038 : article sur le lancement de l'année internationale des langues autochtones.

4. « Liberté » du mercredi 17 avril 2019. Page 13 : article sur le lancement d'un certificat international de maîtrise en arabe à Paris.

5. « El-Watan week-end » du vendredi 31 mai 2019. Page 12 : article sur un éveil populaire pour une Algérie disruptive.

6. « Liberté » du vendredi 07- samedi 08 juin 2019. Numéro de série 1171, page 16 : article sur la littérature israélienne en langue arabe.

## **Bibliographie :**

---

7. «Le Quotidien d'Oran » du lundi 10 juin 2019. Numéro de série : 7466, page 15 : article sur le vieillissement démographique.

8. « Liberté » du mardi 18 juin 2019. Numéro de série 8180, page 08 : article sur la polémique faite sur le sujet de lettres arabes (BAC 2019).

9. « Liberté » du mardi 18 juin 2019. Numéro de série 8180, page 05 : article sur un café qui a aménagé une bibliothèque.

10. « Liberté » du vendredi 05- samedi 10 novembre 2019. Page 13 : article sur la politique d'arabisation.

11) « Liberté » du jeudi 25 novembre 2019. Numéro de série 8013, page 07 : article sur les insuffisances de la Cour des comptes.

- **Sitographie :**

1. Jean DU VERGER « École élémentaire et enseignement des langues », Tréma 28/ 2007. Mis en ligne le 13 janvier 2010. Consulté le 23 février 2019. L'article est disponible ici : <https://journals.openedition.org/trema/259>

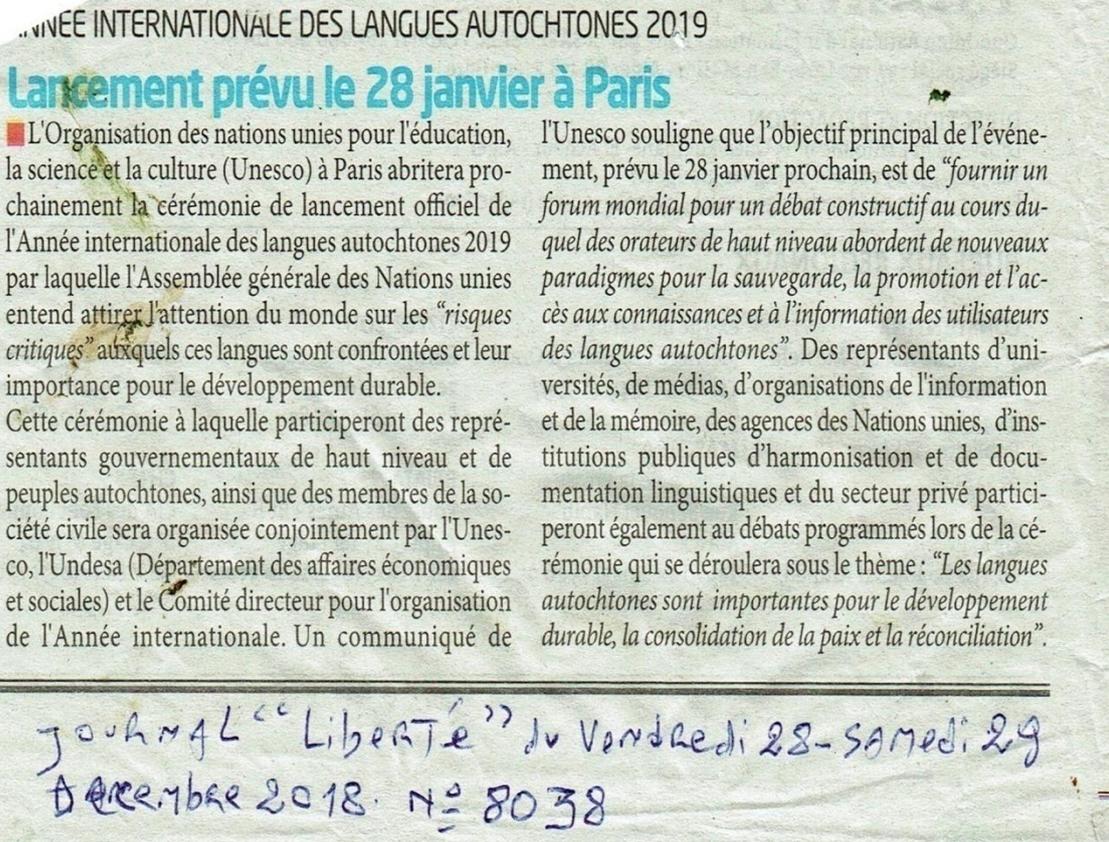
2. <https://youtu.be/D9EzNfrc490>

3. <https://www.youtube.com/watch?v=QtibIGur9T0&feature=share>

4. <https://youtu.be/VQ6UcFxBzQQ>

## **Annexes**

**Annexe 01 :** Un article sur le lancement de l'année internationale des langues autochtones.



## Annexe 02 : Un article sur le vieillissement démographique.

Le Quotidien d'Oran  
Lundi 10 juin 2019 15

# SOCIÉTÉ

## Le vieillissement démographique, un casse-tête



Par Hiroshi Hiyama, Anne Beade

Des dépenses de santé qui explosent, une main-d'œuvre qui se réduit comme peau de chagrin: pour la première fois, les grands argentiers du G20 ont planché dimanche sur le vieillissement de la population, défi majeur pour les économies développées et en devenir pour les autres. Le Japon, qui préside la réunion de Fukuoka (sud-ouest), n'a pas osé par hasard ce thème. Il deviendra bientôt le premier pays dit "ultra-âge" de la planète, ce qui signifie que 28% d'habitants auront 65 ans et plus. Ils seront près de 40% en 2050. Confronté à ce problème qui freine sa croissance, la troisième économie mondiale avait à cœur de partager son expérience. Le conseil, adressé en particulier aux marchés moins avancés: "Soyez prêts avant qu'il ne soit trop tard. Ce que nous disons, c'est chose suivante: + Si le vieillissement démographique commence à produire un impact négatif que vous deveniez riches, vous ne pourrez plus prendre des mesures efficaces +", a prévenu le ministre nippon des Finances, Taro Aso. Si la tendance touche l'humanité entière, le G20 vieillit particulièrement vite", souligne le secrétaire général Angel Gurría, interviewé par l'AFP en marge de la réunion. "C'est une tendance que nous ne pourrions pas arrêter, mais nous n'est pas quelque chose qu'on peut soudainement arrêter".

### LES PAYS ÉMERGENTS AUSSI

Au sein du G20, se côtoient des pays au profil très différent, du grisonnant Japon aux plus

(OCDE). D'ici à 2050, le nombre d'habitants âgés d'au moins 60 ans dans le monde devrait plus que doubler et dépasser les 2 milliards. "Le vieillissement exerce une pression sur les finances publiques en se traduisant par une augmentation des dépenses de retraite et de santé", explique le Fonds monétaire international (FMI) dans une note publiée dimanche, à l'occasion de ce G20 Finances à Fukuoka. Le Japon en sait quelque chose, lui qui affiche une énorme dette équivalente à près de 230% de son Produit intérieur brut (PIB). Une situation qui incite les retraités à empiéter les économies par peur que leur pension soit abaissée, tandis que les plus jeunes rechignent à dépenser par peur de l'avenir. Par ailleurs, "la richesse de ces pays finira forcément par être affectée, alors que moins en moins de personnes sont en mesure de travailler", relève le FMI.

### «MAL PAYÉS»

Dans le cas de l'archipel nippon, de nombreux secteurs (soins, agriculture, bâtiment...) peinent à recruter, au point qu'on comptait en avril 163 offres d'emploi pour 100 demandes dans le pays, pour un taux de chômage très bas (2,4%). Outre la nécessaire réforme des systèmes de retraite et de santé, les organisations internationales appellent à solliciter davantage les femmes et les travailleurs âgés pour contrer le déclin de la main-d'œuvre. "Le Japon a déjà un des taux de participation les plus élevés pour les seniors au sein de l'OCDE", notait l'organisation dans un récent rapport. Cependant, une fois passé l'âge de la retraite, ils sont souvent

## Annexe 03 : Article sur la langue espagnole en Algérie.

LIBERTÉ Mercredi 24 avril 2013

Culture 13

1<sup>re</sup> SEMAINE DE LA LANGUE ESPAGNOLE EN ALGÉRIE

### Les potentiels culturels, économiques et commerciaux en débat

L'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec l'ambassade d'Espagne, abrite, du 23 au 28 avril, la première édition de la "Semaine de la langue espagnole en Algérie" en coordination avec sept pays latino-américains. Il sera question durant ces six jours consacrant la deuxième langue la plus parlée dans le monde, de découvrir et de débattre de la culture et de la coopération entre les pays latins et l'Algérie, à travers de nombreuses conférences qui se tiendront pendant toute la durée de l'événement. Ce rendez-vous donnera l'occasion, en effet, "de connaître le potentiel de cette langue dans les domaines de la coopération et du



L'écrivain argentin, Jorge Luis Borges

développement des affaires et de la culture" avec la participation d'une pléiade d'intervenants algériens, espagnols et latino-américains. Aujourd'hui à partir de 18h à

l'Institut Cervantès d'Alger, messieurs Eric Overvest, représentant des Nations unies en Algérie, et Francisco Montalabán Carrasco, ambassadeur en mission spéciale, animeront une conférence intitulée "L'espagnol, une langue globale pour des objectifs globaux". Il sera en plus question de l'Agenda 2030 de l'ONU, auquel l'Algérie a contribué. Demain au même institut, il sera question du rôle de la langue de Cervantès dans le domaine des affaires, du commerce et même des assurances. Cette conférence, intitulée "La langue espagnole dans les affaires", sera subdivisée en trois parties, la première, animée par Carmen Prieto, administratrice

à l'Institut Cervantès, sera axée sur le rôle de la langue comme activité commerciale. Par la suite, des témoignages personnels d'intervenants dégageront le rôle de l'espagnol "comme atout dans le monde des affaires". Enfin, il sera débattu, dans la troisième partie de la conférence, de "l'importance de l'espagnol dans le secteur des assurances", par Moufidi Rekiq, Directeur commercial de la société Mapfre. Côté culture, un programme musical hispanique sera présenté à la Radio algérienne par Yurien Rondon, première secrétaire à l'ambassade du Venezuela. Le soir même, à 19h30, à la salle Ibn Zeydoun se tiendra le concert de mu-

sique "Más que boleros" par le duo Marià Sabater et Pepe Bornay. Pour les deux derniers jours, deux conférences autour de la poésie et de la langue argentine seront animées respectivement à 10h et à 18h, à l'Université d'Alger 2 (bloc C) et à l'Institut Cervantès. La première, "Le Sud, pas seulement un espace géographique mais aussi un espace poétique : revue SUR-ES", sera animée par l'écrivain argentin Santiago de Luca. La dernière conférence de cette 1<sup>re</sup> semaine de la langue espagnole sera animée par De Luca, spécialiste de "Borges, un écrivain arabe dans la langue des Argentins".

R. C.

## Annexe 04 : Un article sur le lancement d'un certificat international de maîtrise en arabe à Paris.



LIBERTÉ Jeudi 29 novembre 2018

L'actualité en question 7

COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE, POSTES VACANTS ET DÉPENSES FISCALES

## La Cour des comptes pointe plusieurs insuffisances

Au ministère du Travail, les investigations effectuées ont permis de constater que les cotisations calculées par la Cnas sont inférieures à celles payées par le ministère.

**O**n ne peut pas dire que l'Etat montre l'exemple. Dans son rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2016, la Cour des comptes relève des manques aux obligations de déclaration et de paiement des cotisations de sécurité sociale de certains ministères. Contrairement aux dispositions de la loi n°83-14 du 2 juillet 1983 relative aux obligations des assujettis, modifiée et complétée, "les ministères de la Communication et des Moudjahidine n'ont pas procédé à la souscription d'une déclaration annuelle des salaires et des salariés", souligne la Cour des comptes. "L'examen des situations relatives aux cotisations de Sécurité sociale au titre de l'année 2016 élaborées par la Cnas, la déclaration des ministères de la Santé, du Travail, de la Communication et des Moudjahidine ainsi que la Trésorerie centrale d'Algérie, a mis en évidence l'existence d'écarts substantiels et des incohérences entre les chiffres présentés", constate, également, le rapport. À titre d'exemple, au ministère du Travail, les investigations effectuées ont permis de constater que les cotisations calculées par la Cnas sont inférieures à celles payées par le ministère. L'écart est estimé à 1 214 539,53 dinars. La Cour des comptes indique, par ailleurs, que le montant des créances détenues par la



Le secteur de la Sécurité sociale épluché par la Cour des comptes.

Cnas à l'encontre des ministères du Travail, de la Santé, de la Solidarité nationale, de la Communication, de la Culture, de la Jeunesse et des sports et des Moudjahidine, relatives aux cotisations de Sécurité sociale au 31 décembre 2015 est estimé à plus de 338 millions de dinars.

378 551 postes vacants recensés en 2016  
378 551 postes vacants ont été recensés par la Cour des comptes, dans son rapport contre 371 386 postes en 2015 et 360 452 en 2014. Le nombre de poste vacants le plus important est localisé au niveau du ministère de l'Éducation nationale avec 65 866 postes (9,09%), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec 19 231 postes vacants (9,30%) et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels avec 10 453 postes vacants (15,58%). Au niveau du ministère de la Santé, le nombre des postes vacants est évalué à 4 358. Par catégories professionnelles, les corps spécifiques représentent 26%, suivis des corps communs avec un taux de 5% et des postes supérieurs avec 4%. "L'importance des postes vacants s'explique, d'une part, par le gel du recrutement décidé dans le cadre de la Fonction publique, et d'autre part, par la non promulgation des textes fixant l'organisation de certains organismes publics", indique le rapport.

**Absence de mécanismes de prévision des dépenses fiscales**  
Les dépenses fiscales accordées en 2016 s'élèvent à 886,325 milliards de dinars indique la Cour des comptes. Les dépenses fiscales sont des avantages fiscaux accordés par l'État en vue d'encourager les activités des régions, des entreprises ou des catégories sociales, en renonçant volontairement à une partie de ses revenus fiscaux. 390,304 milliards de dinars concernent les exonérations fiscales liées aux régimes d'incitation à l'investissement (Andi) et à l'emploi (Ansej, Cnac et Angem). La Cour des comptes signale que "l'Administration fiscale se contente de recenser, sans exonération sans déterminer les dépenses fiscales associées aux régimes dérogatoires, et ce, en raison des retards qu'elle accuse dans la mise en œuvre d'un système d'information complet et intégré comportant les différents avantages octroyés". Le coût des dépenses fiscales accordées par l'Administration des Douanes, en 2016, a atteint 496,021 milliards de dinars. Le rapport précise que le total des exonérations fiscales, selon les informations transmises à la Cour des comptes par la Direction générale des Impôts (DGI) et la direction des grandes entreprises, diffère du montant figurant dans le rapport de présentation de l'avant-projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2016, émanant du ministère des Finances. La Cour des comptes évoque un écart de 499,632 milliards de dinars. Le rapport pointe, entre autres, l'absence de mécanismes de prévision des dépenses fiscales et de leur impact. Pour la Cour des comptes, "les dépenses fiscales comportent des risques élevés, liés principalement à l'absence de suivi des avantages accordés par les services de l'Administration fiscale, en particulier, le manque de respect des promoteurs des projets d'investissement de leurs engagements durant la période d'exonération".

MEZIANE RABHI

### LES SECTEURS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION SOUS LA LOUPE

## Faiblesse dans la réalisation des objectifs du système éducatif

**L**e rapport d'appréciation de la Cour des comptes sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2016 a relevé que si la réduction des taux d'échec et d'abandon scolaires figurent parmi les objectifs prioritaires du secteur de l'éducation, les données y afférentes témoignent d'un renouveau des taux de redoublement aux cycles moyen (18,33%) et secondaire (17,89%); le taux le plus élevé est enregistré à la troisième année secondaire (31,27%). La même source précise, que "ces taux oscillent entre 6% et 12% au cycle primaire dans plus de 25 wilayas, entre 18% et 32% au cycle moyen, dans 23 wilayas, et entre 18% et 32% au secondaire, dans 27 wilayas". "Le taux d'abandon au niveau national reste élevé particulièrement aux deux premiers paliers où l'enseignement est obligatoire pour les enfants âgés entre 6 et 16 ans comme le stipule l'article 12 de la loi n°08-04 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale", indique, en outre, le rapport de la Cour des comptes. Et de préciser: "Pour le cycle primaire, les taux d'abandon enregistrés, en 4 et 5<sup>e</sup> AP, sont respectivement de 7,17% et 7,45%. Au niveau moyen, le taux est de 7,48%, les taux les plus élevés sont enregistrés en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> AM, respectivement de 14,46% et 14,14%", note la Cour des comptes, qui relève d'autres insuffisances. Il s'agit notamment du taux d'encadrement de la langue française, au cycle primaire, qui est d'un enseignant pour 94 élèves et, par wilaya, d'un enseignant pour 152 élèves. Pour la langue anglaise, le

taux d'encadrement demeure, toujours, faible au cycle moyen, à raison d'un enseignant pour 171 élèves, au niveau national, et d'un enseignant pour 200 élèves, au niveau de certaines wilayas. Pour l'informatique, aussi, "le taux d'encadrement reste très faible" et est en décalage avec l'objectif à moyen terme arrêté par le ministère pour les trois paliers-pilotes, qui a atteint un enseignant pour 1 793 élèves pour l'année scolaire 2016-2017. Le taux de réussite au niveau national a atteint 89,34% au cycle primaire, notant que 31 wilayas ne sont pas arrivées à ce niveau et ont enregistré des moyennes variant entre 59% et 79%. Pour le cycle moyen, le taux de réussite nationale est de 56,20% avec 14 wilayas en dessous de cette moyenne; entre 20% et 48%. Dans le cycle secondaire, le taux de réussite affiché est de 56,07% à l'échelle nationale, et entre 38% et 50% dans 12 wilayas. Le secteur de la formation professionnelle n'est pas en reste de ce rapport qui souligne des insuffisances en matière de concrétisation de la politique nationale affectée à ce secteur. En faisant apparaître des divergences dans la satisfaction de la demande sociale en formation, le rapport souligne qu'il a été enregistré un taux national de 90% en 2016, mais l'analyse des données par wilaya révèle l'existence de certaines wilayas qui ont enregistré une demande en formation supérieure à l'offre, dépassant les 100%, et d'autres wilayas qui ont enregistré une demande très

faible par rapport à la demande. Ces divergences démontrent que le secteur est confronté à des difficultés pour définir les vrais besoins en formation des différentes wilayas, estime la Cour des comptes pour laquelle le secteur a pu absorber 70% en 2015 et 73% en 2016, d'abandons du secteur de l'éducation nationale, estimant que le nombre des jeunes qui n'a pas été orienté vers la formation professionnelle, soit 30%, reste relativement important. Et d'épingler ce secteur au sujet d'une disproportion dans l'utilisation des capacités pédagogiques des établissements de formation, des disparités dans le ratio d'encadrement pédagogique au détriment de la qualité et des résultats de la formation en énumérant des sections fermées au détriment des besoins du marché du travail, ainsi que le non-suivi des formés et l'importance du nombre d'abandons et d'échecs.

A. R.

**MINE DE TALA HAMZA (BÉJAÏA)**  
**Démenti de la WMZ**

■ Suite à l'article paru dans votre journal le 27 novembre 2018 sur le projet de la mine zinc/plomb d'Amizour/Tala Hamza, et contrairement à ce qui a été publié, nous tenons à préciser que la société d'exploitation et d'exploitation minière WMZ n'a pas encore obtenu le permis d'exploitation.

le Quotidien "Liberté" n° 2013 du Jeudi 29 novembre 2018.

## Annexe 06 : Un article sur la politique d'arabisation.

LIBERTÉ, Vendredi 9 - Samedi 10 novembre 2018 Culture 13

**IBTISSEM CHACHOU, LINGUISTE ET AUTEURE, À "LIBERTÉ"**

# "La politique d'arabisation a fait qu'aucune langue n'est maîtrisée"

*Rencontrée au 23<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (SILA), lors de la vente-dédicace de son ouvrage "Sociolinguistique du Maghreb" (éditions Hibr), l'universitaire et linguiste revient dans cet entretien sur ce livre, dans lequel elle analyse les pratiques et les politiques langagières en Algérie, au Maroc et en Tunisie, les conséquences de l'arabisation et les rapports entre locuteurs ruraux et citadins.*

**Liberté :** Vous venez de publier un ouvrage qui regroupe des cours que vous avez dispensés entre 2011 et 2018 autour du module "Sociolinguistique du Maghreb". Pensez-vous qu'il y a un problème de documentation dans ce domaine ?

**Ibtissem Chachou :** L'ouvrage est né d'un besoin et d'une demande. J'avais remarqué que les étudiants n'avaient pas à leur disposition des supports didactiques, des ouvrages universitaires intéressants ou des manuels pédagogiques. Ils ont toujours eu un problème de documentation, et celle qui est mise à leur disposition est parfois inaccessible. Ce sont des ouvrages qui traitent de la linguistique en Occident. Elle était trop abstraite, c'est pourquoi il fallait mettre à leur disposition un ouvrage qui traite de la réalité sociolinguistique algérienne. Il fallait passer par la présentation des concepts-clés de la linguistique et de la sociolinguistique, et voir comment ces disciplines ont été appliquées à la réalité algérienne. C'est à partir d'ouvrages de référence, comme ceux de Khawla Taleb-Ibrahimi et Dourati Abdelrezak que j'ai fait une synthèse tout en portant un regard critique sur ces écrits et approches de la réalité sociolinguistique de l'Algérie. J'ai travaillé sur les aspects pratiques, l'usage des langues dans différents domaines et les représentations que les locuteurs ont de ces langues. L'ouvrage est destiné principalement aux étudiants-chercheurs, engagés dans des recherches sur l'Algérie et le Maghreb.

**Entretien réalisé par YASMINE AZZOUC**

**Vous mentionnez dans votre ouvrage que la sociolinguistique urbaine, une discipline qui vise à étudier l'appropriation de l'espace urbain par des groupes sociaux, ne fait "qu'émerger" dans notre pays dans un contexte socio-culturel en pleine mutation. Quel serait l'apport de cette discipline pour le cas algérien ?**

C'est une sous-discipline de la sociolinguistique générale, qui s'intéresse à l'appropriation de l'espace de la ville par les locuteurs à travers la mise en discours de l'espace de la ville. Comment s'approprient-ils la ville à travers la ville, et comment l'autre est-il représenté à travers le discours. Cela passe par un processus de désignation et de dénomination de l'autre. Au Maghreb, c'est très intéressant parce qu'il y a des problématiques qui n'ont pas été soulevées ailleurs, comme les questions de la citadinité et de l'urbanité. On parle de l'urbain en Occident, en France notamment, mais en Algérie, il y a des villes citées anciennes, qu'on appelle « villes citadines » comme Béjaïa, Blida, Mostaganem ou Alger. Dans ces villes existe une réalité sociolinguistique différente, et où la sociolinguistique urbaine peut être faite d'une manière différente, parce qu'il y a des spécificités socioculturelles qui nécessitent des recherches à partir de ce qui a été fait en Occident, mais adaptées à la réalité sociolinguistique algérienne. Le concept de citadinité par exemple est l'équivalent d'urbain en France. Mais citadin en Algérie désigne l'appartenance à une catégorie sociale distincte ou une provenance citadine. On est d'origine turque, mauresque, andalouse. On est issu de la vieille citadinité berbère ou arabe, celles des premiers arabes des cités.

**Ce sont donc des catégories socioculturelles qui ont leur propre façon de parler, de se représenter dans l'espace et de se représenter l'autre, une dichotomie urbain/rural. Mais au Maghreb existe une trichotomie urbain/rural/citadin, puisqu'à l'intérieur de l'urbain on retrouve le citadin et le rural. L'urbain est soit citadin, soit rural, d'où les notions d'"étranger à la ville" ou de "kavi" et d'autres termes stigmatisant. La sociolinguistique peut servir à faire accepter l'autre, à dépassionaliser les relations entre gens issus de différentes provenances.**

**Vous consacrez un chapitre à la ville, qui devient le lieu de cohabitation mais aussi de confrontation et de stigmatisation entre plusieurs groupes sociaux, régie par la langue, la culture et le système politique.**

Ce ne sont pas les usages qui stigmatisent, mais la représentation des pratiques linguistiques qui sont stigmatisées. L'autre est stigmatisé en fonction de sa façon de parler. Le citadin considère la façon de parler du rural comme vulgaire, grossière. Le rural à son tour considère la façon de parler du citadin comme étant raffinée, voire efféminée pour les hommes. Il y a des expressions et des formules qui sont stigmatisées, d'un côté ou de l'autre. La représentation qu'on a de la langue est en réalité celle du groupe qui la parle. La non-maîtrise du français participe aussi à cette stigmatisation. Généralement ceux qui viennent de la ruralité qui ne maîtrisent pas le français, qui est une langue de prestige. On est aussi dans les stéréotypes, les clichés, la violence verbale et le rejet de l'autre, voire dans la glottophobie, comme l'appelle Philippe Blanchet. On stigmatise parce qu'on a peur de la différence. On rejette la différence parce qu'on est dérangé dans son confort. Il y a beaucoup de choses à faire dans ce domaine. J'essaie d'aborder la

question de la stigmatisation des Africains en Algérie avec mes étudiants. Parce que lorsqu'on comprend l'origine de ses peurs, on peut s'accepter et accepter l'autre.

**Vous expliquez que malgré la politique linguistique d'arabisation qui a prévalu au lendemain de l'indépendance, le plurilinguisme algérien n'a pas fléchi. Comment cela a pu être le cas alors que de nombreuses générations ont subi cette politique d'uniformisation langagière ?**

Au début, ça s'est fait naturellement. Le Maghreb a connu un processus d'arabisation linguistique qui a commencé avec la venue des Arabes à partir du IX<sup>e</sup> siècle et l'arrivée des tribus de Banu Hilal. L'arabisation s'est faite naturellement, les berbérophones se sont eux-mêmes arabisés. Il n'y avait pas de choix ni de conscience politique à l'époque. Les Berbères, d'après Dourati, pratiquaient plusieurs variétés de cette langue et communiquaient peu entre eux. L'arabe des Banu Hilal, qui est un arabe yéménite, a été utilisé comme langue véhiculaire entre les tribus arabes et berbères. Il a permis la communication et l'intercompréhension entre ces différents groupes berbérophones qui ne se comprenaient pas entre eux et entre les Arabes. C'est ainsi que l'arabe algérien s'est installé dans les plaines surtout, avant de se déployer dans les régions berbérophones comme la Kabylie et le sud du Sahara. Ce sont les obstacles géographiques qui ont fait que ces régions ne se sont pas arabisées. Les conséquences de la politique d'arabisation linguistique sont la maîtrise d'aucune langue. Nos langues sont l'arabe algérien, les langues berbères dans toutes leurs variétés et le français. On ne peut pas les remplacer par une langue liturgique, qui n'est parlée par personne. L'arabe classique est une langue qui n'a pas de communauté linguistique de référence. L'arabe algérien est là depuis trois millénaires. Ce sont des langues qui sont réellement pratiquées, elles ne peuvent être remplacées par une langue morte. C'est un peu comme tenter de ressusciter le latin. Aujourd'hui, il y a une hétérogénéité en matière de pratiques linguistiques et une complémentarité entre les langues. Longtemps l'arabe a été assigné aux gens. On a dit qu'à l'origine il y eu l'arabe ensuite une dégradation de l'arabe qui a conduit à notre langue actuelle. Mais c'est faux, parce que l'arabe classique a été utilisé pour l'écrit et à des fins de correspondances diplomatiques depuis l'arrivée des Arabes. Mais les gens au quotidien, ont toujours utilisé l'arabe algérien, le berbère et le phénicien. L'arabe classique n'a jamais servi à la communication, ni au Maghreb, ni peut-être ailleurs. Même en Arabie, aucune trace de sa pratique quotidienne n'a été retrouvée.

Il y a toujours eu une différence entre le registre écrit et oral. Mais cette idée est enracinée dans la tradition grammaticale arabe. Ibn Khaldoun parle même de "dégradation de la langue", comme qui au Maghreb on a à un moment donné parlé un arabe classique avant qu'il ne se dégrade. Ce qui est faux car on a toujours parlé les langues berbères, mélangées au phénicien, puis un arabe algérien mélangé au berbère, jusqu'à nos jours.

C'est la même chose pour le berbère, on pense qu'à un moment de l'histoire tous les berbérophones parlaient un tamazight unifié, mais ce n'est pas le cas, les Berbères au Maghreb à travers le temps ont parlé des variétés différentes du berbère. Aujourd'hui, vouloir uniformiser au nom d'une langue unique le tamazight, c'est une vue de l'esprit. Pourquoi apprendre le tamazight scolaire ? Qui n'est même pas parlé dans les régions berbérophones. Apprendre une langue juste parce que c'est celle des ancêtres, c'est encore une représentation fantasmée du passé.



CMN P

## Annexe 07 : Un article sur les chemins difficiles de l'école de qualité.



### Education Les chemins difficiles de l'école de qualité

Yazid Alliat

Arriver à l'horizon 2030 à mettre en place une école de qualité exige beaucoup de travail pour sortir l'école algérienne de ses imperfections et une formation des enseignants de qualité. L'objectif de cette stratégie mise en place par le ministère de l'Éducation nationale est de former d'abord des enseignants de qualité, estime Farid Benramdane, conseiller de la ministre de l'Éducation nationale. Il a expliqué, hier dimanche, à la radio nationale que «l'école de qualité veut dire des enseignants de qualité, des enseignants qualifiés, qui ont des spécialités qu'on ne maîtrise pas systématiquement et qui se construisent». «Si on veut recycler le corps enseignant, c'est qu'il doit y avoir une formation à la base à partir d'un audit, car en 2014 la scolarité de tous les Algériens était acquise, et donc est venu le moment d'une école de qualité», estime M. Benramdane.

Selon ce conseiller de la ministre de l'Éducation nationale, l'école algérienne dans l'optique de la vision 2016-2030 implique qu'on doit savoir ce qu'il faut changer par rapport à de nouvelles compétences, de nouvelles exigences car l'école va très vite. Il a dans le foulé rappelé les fondamentaux de l'école algérienne, à savoir la pensée scientifique, l'algèbre et la citoyenneté, c'est-à-dire «un vrai ancrage sur la société algérienne que doit avoir l'école». C'est dans cette optique que le ministère de l'Éducation nationale a réalisé des manuels scolaires en fonction des caractéristiques de la société algérienne, son histoire et sa culture, et c'est cette dimension du local qui doit primer dans le système éducatif national, avec un ancrage au patrimoine culturel national.

Il a en outre souligné que le ministère a actualisé «le programme scolaire, le manuel scolaire, mis en place une stratégie nationale de remédiation, une matrice nationale des niveaux de compétences, et nous avons une vision sur les attentes en matière de scolarité». Il y a eu, a-t-il précisé, la mise en place d'un référentiel pour mettre à niveau l'école algérienne par rapport à un niveau d'exigence internationale. Sur

la question de la remédiation proposée par le ministère, mais contestée et relayée par les enseignants, M. Benramdane a expliqué que «c'est une nouvelle médiation. Ce n'est pas du soutien scolaire, du rattrapage pédagogique, où l'enseignant prend un groupe d'élèves pour la diversification des méthodes d'enseignement, c'est plus un travail pédagogique qu'un travail administratif comme le pensent certains, et il s'agit d'un dispositif et non d'une structure».

Pour le conseiller de la ministre de l'Éducation nationale, la remédiation est une solution pour arriver à une école de la qualité. Avec la remédiation, avait-il estimé dans une précédente intervention, «on va implémenter la sanction pour améliorer la qualité de l'apprentissage», car «il faut réduire les taux d'échec à chaque cycle d'enseignement». «Examen n'a d'intérêt que s'il donne un diagnostic réel du niveau des élèves, et la remédiation doit se faire sur le taux des erreurs», estime-t-il encore, faisant valoir que pour le ministère, il faut passer d'une logique d'un système privilégiant la logique quantitative dans les résultats à une logique qualitative. Il a ainsi expliqué que le système éducatif algérien n'est pas une copie de celui français, mais il s'agit d'une transposition du système anglo-saxon au système algérien, «il s'agit plutôt du modèle anglo-saxon, qui est en train d'être appliqué en Algérie», précise-t-il.

Il a annoncé par ailleurs l'organisation d'un concours pour la promotion d'enseignants et professeurs, «un processus normal lié à la promotion des personnels». Selon M. Benramdane, il y a 40.894 postes admis à la promotion aussi bien pour les enseignants du primaire que du moyen et du secondaire, «il y a la volonté d'assurer une promotion sociale aux fonctionnaires de l'éducation nationale», précise-t-il. Le début des inscriptions a commencé hier 11 novembre, le dépôt des dossiers s'étalera jusqu'au 25 novembre, et la commission pour communiquer les résultats le 6 décembre prochain. «Le concours est soumis au même mode d'examen que le baccalauréat», affirme-t-il.

Annexe 08 : Un article sur la polémique faite sur le sujet de lettres arabes (BAC 2019).

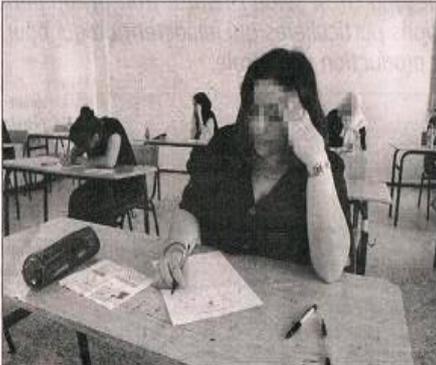
8 | L'actualité en question n° 6180 Mardi 18 juin 2019 LIBERTE

SESSION DU BAC 2019

## Le sujet de lettres arabes fait polémique

*Les concepteurs du texte semblent avoir forcé le trait sur la sacralité d'une langue dans un pays où il doit y avoir pourtant une place pour diverses approches linguistiques formelles, pourvu qu'elles assurent un apprentissage valable et confèrent un statut équivalent à tamazight, langue officielle au même titre que la langue arabe.*

**L**e ministère de l'Éducation nationale est sous les feux de la critique : en cause, l'épreuve de lettres arabes au baccalauréat. Le sujet à traiter, un texte de l'auteur Fodil El-Ouartilani, portait sur le fait que "la langue est quelque chose de glorifiant et digne de sacralité pour une nation qui se respecte". "La langue arabe, poursuit le texte, n'est pas seulement la langue des Algériens, mais de toute la nation arabe". "La mépriser, ajoute, par ailleurs, l'auteur, c'est mépriser l'ensemble des Arabes". "La langue arabe fait l'objet, selon lui, de mépris venu de l'intérieur, c'est-à-dire dans son propre pays, qu'est l'Algérie (...)". Fodil El-Ouartilani a, en outre, mis en avant le rapport qu'eurent



JAWANE TOUKOUZ / ARIÈGE

les Français à la langue arabe à l'époque coloniale. L'Éducation nationale a ainsi élaboré un sujet en total déphasage avec l'opinion publique qui, et le mouvement populaire né le 22 février l'a démontré, vit son identité en osmose. Une opinion favorable à une réelle pluralité linguistique, d'ailleurs consacrée dans la Constitution.

Les concepteurs du sujet semblent avoir forcé le trait sur la sacralité d'une langue dans un pays où il doit y avoir pourtant une place pour diverses approches linguistiques formelles, pourvu qu'elles assurent un apprentissage valable et confèrent un statut équivalent à tamazight, langue officielle au même titre que la langue arabe. Ils semblent refuser de se projeter dans l'avenir et de s'inscrire dans la marche de l'Histoire et du progrès. Le sujet, qui fait l'objet d'une vive polémique, risque, cependant, de créer une ligne de fracture dans un pays en mouvement vers l'avenir. Sur la Toile, les internautes ont réagi à ce sujet. Plusieurs d'entre eux ont relevé que le texte dont il s'agit donne de "l'ascendant" à la langue arabe, attisant "le racisme" et "la haine". Le sujet de langue arabe au bac est un "scandale", note un autre citoyen. D'autres internautes s'interrogent sur la "sincérité" de ceux qui parlent d'une "Algérie plurielle", alors que, dans les faits, la langue arabe est "la seule langue nationale et officielle de la République algérienne !". "Les pancartes affichant, chaque vendredi, des messages du vivre-ensemble (khawa khawa) prend un coup du fait de ce méli-mélo linguistique", souligne un internaute dans un commentaire posté sur la Toile. Et d'ajouter : "Le sujet de lettres arabes proposé dans cette session du bac 2019 en Algérie est un 'sujet politico-raciste', alors que l'État et ses institutions doivent réfléchir à ce qui devrait le plus contribuer à rassembler les Algériens, plutôt que de les séparer et de les isoler." YOUSSEF SALAMI

Annexe 09 : Les pancartes des marches en Algérie.



Annexe 09 (suite) :



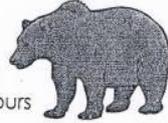
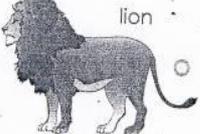
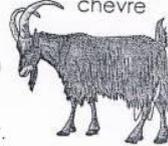
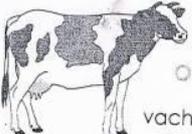
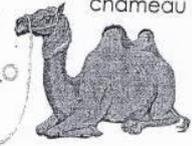
**Annexe 10 : Un article sur un café qui a aménagé une bibliothèque.**



**Annexe 11 : Une activité sur les animaux domestiques et les animaux sauvages.**

No 5

Démontre les animaux domestiques et les animaux sauvages

 <p>mouton</p>		 <p>ours</p>
 <p>hyène</p>		 <p>chien</p>
 <p>lion</p>		 <p>chèvre</p>
 <p>vache</p>		 <p>chameau</p>
 <p>chauve-souris</p>		 <p>kangourou</p>



**Annexe 13 : Les enfants dessinent des fruits au tableau.**



## Annexe 14 : Les comptines

### Alouette

Alouette, gentille alouette,  
Alouette, je te plumerai.

Je te plumerai la tête,  
Je te plumerai la tête,  
Et la tête, et la tête,  
Alouette, alouette... Aaaaah !  
(Refrain)

Je te plumerai le bec,  
Je te plumerai le bec,  
Et le bec, et le bec,  
Et la tête, et la tête,  
Alouette, alouette... Aaaaah !  
(Refrain)

Je te plumerai le cou,  
Je te plumerai le cou,  
Et le cou, et le cou,  
Et le bec, et le bec,  
Et la tête, et la tête,  
Alouette, alouette... Aaaaah !  
(Refrain)

Je te plumerai les ailes.  
Je te plumerai les ailes.  
Et les ailes ! Et les ailes !  
Et le cou, et le cou,  
Et le bec, et le bec,  
Et la tête, et la tête,  
Alouette, alouette... Aaaaah !  
(Refrain)

Je te plumerai la queue,  
Je te plumerai la queue,  
Et la queue, et la queue,  
Et les ailes, et les ailes,  
Et le cou, et le cou,  
Et le bec, et le bec,  
Et la tête, et la tête,  
Alouette, alouette... Aaaaah !

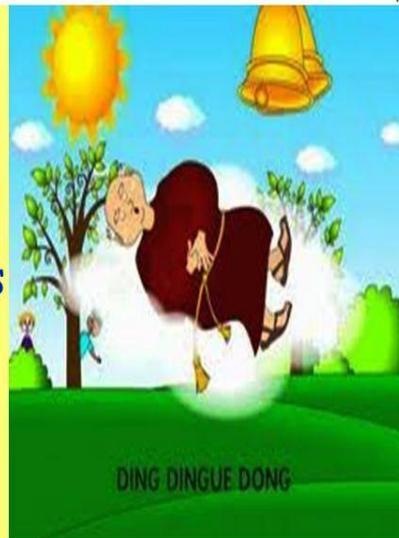
Alouette, gentille alouette,  
Alouette, je te plumerai.



### Frère Jacques.

Paroles de la  
chanson.

Frère Jacques } 2 fois  
Dormez-vous? } 2 fois  
Sonne la matine } 2 fois  
Ding-Dingue-Dong } 2f



**Annexe 15 : Activité sur les cinq sens.**

Relie chaque objet à l'organe adéquat

 La vue : l'oeil	<input type="radio"/>	le sucre
 L'ouïe : l'oreille	<input type="radio"/>	la cloche 
 Le goût : la langue	<input type="radio"/>	le parfum 
 Le toucher : la main	<input type="radio"/>	les fleurs 
 L'odorat : le nez	<input type="radio"/>	la caméra 
		la radio 
		le miel 
		l'épée 

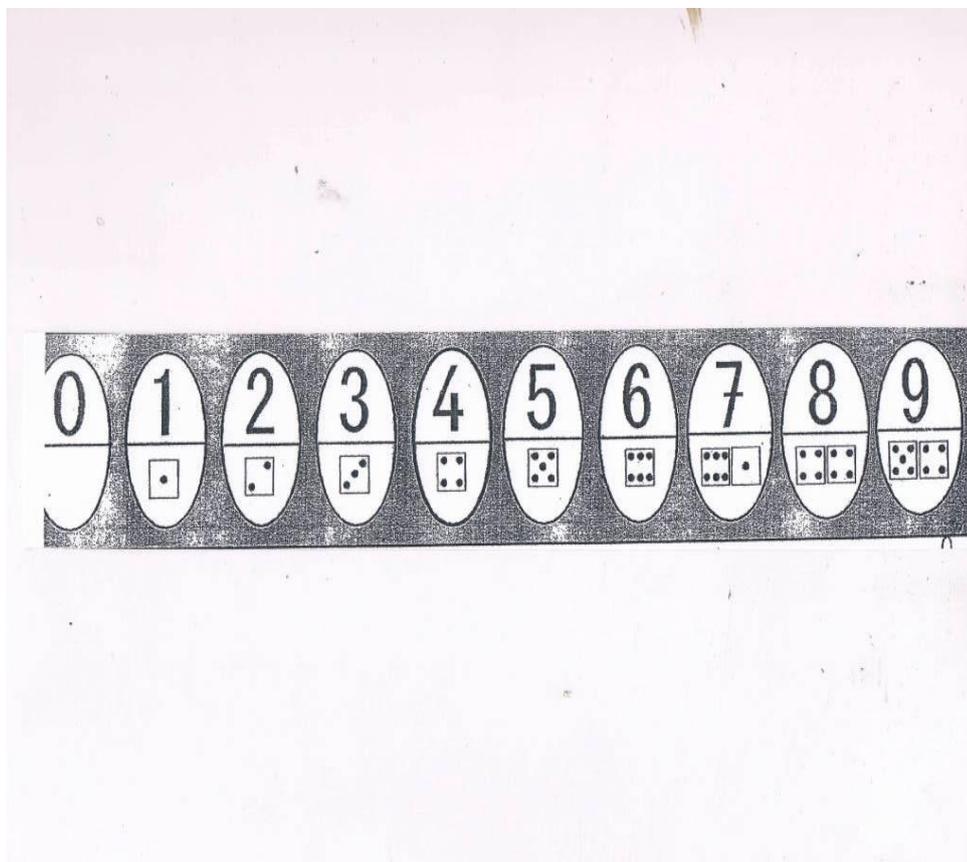
Annexe 16 : Activité sur les fruits et les légumes.

N° 10

Relie ces fruits et légumes à leurs noms

	aubergine	
	poire	
	oignon	
	concombre	
	ail	
	laitue	
	orange	
	chou	
	fraise	
	tomate	
	ananas	
	raisin	
	pomme de terre	
	grenade	

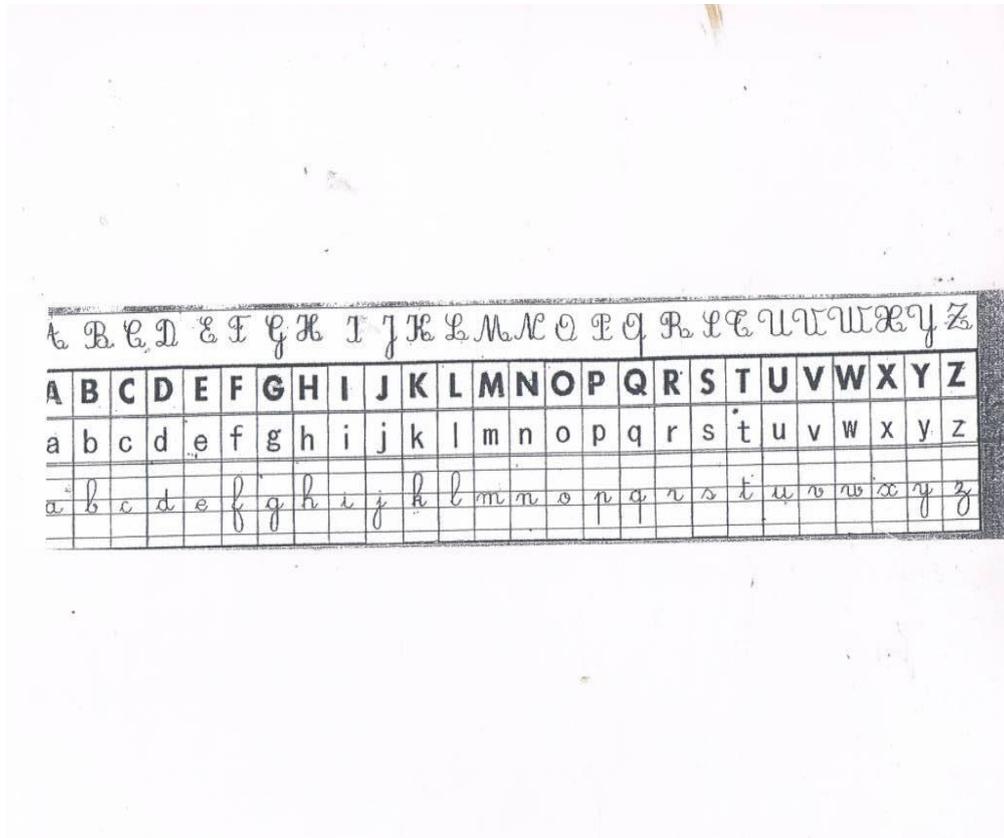
**Annexe 17 :** Les comptes de 1 à 10 en arabe, en français et en anglais.



**Annexe 18** : Les couleurs citées en trois langues (arabe, français et anglais).



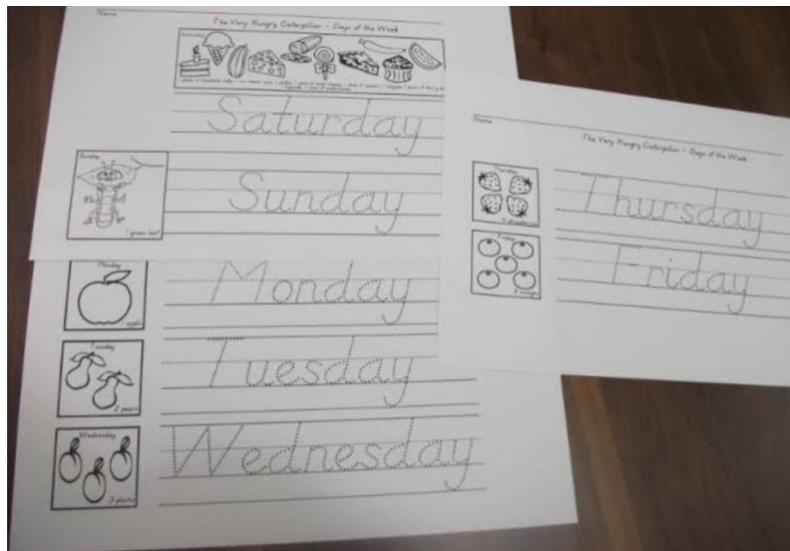
**Annexe 19 :** La récitation de l'alphabet en deux langues (français et anglais).



**Annexe 20** : La r citation des jours de semaine en trois langues (arabe, franais et anglais).

أيام الإِسبوع سبعة  
نبدأها من يوم الجمعة  
سبْت...أحد...والإثنين  
يقسم أسبوعي نصفين  
ثم يأتي الثلاثاء  
يا صبحي والأربعاء  
ثم خميس ثم جمعة  
أيام الإِسبوع سبعة

Piendi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche



**Annexe 21 : La démonstration de certaines parties du visage et les cinq sens.**

**Le visage**  
Préciser le nom de certaines parties du visage.

Quel temps fait-il aujourd'hui ?  
Ensoleillé Nuageux Pluvieux

Labels on the left side of the face:

- sourcil
- œil
- oreille
- joue
- narine
- lèvre

Labels on the right side of the face:

- oreille
- narine
- lèvre
- sourcil
- œil
- joue

Relie chaque objet à l'organe adéquat

La vue : l'œil

L'ouïe : l'oreille

Le goût : la langue

Le toucher : la main

L'odorat : le nez

le sucre

la cloche

le parfum

les fleurs

la caméra

la radio

le miel

l'épée

## Annexe 22 : Le programme du préscolaire donné par l'enseignante.

Leçons :	
- l'alphabet	- mini dialogues
- le prénom	Technologies
- Se présenter	- l'abécédaire des animaux
- Les mots de salutation	- les animaux
- Les noms des jours	- les cinq sens
- Les mois de l'année	- les fruits / les légumes
- Les 4 saisons	- le visage / le corps humain
- Les couleurs	- les métiers
- Les vêtements	- les liquides / les solides
- Les activités quotidiennes	- les moyens de transport

Maths
Les lignes
Les chiffres
Les formes
Le calcul
Trouver un objet utilisé une règle

## Annexe 23 : Questionnaire adressé aux formatrices

**Questionnaire adressé aux formateurs :**

1/ Depuis combien de temps enseignez-vous au préscolaire ?  
 Depuis 2003

2/ Avez-vous suivi une formation pour cela ?  
 Oui  Non   
 Si oui : Laquelle ? Audio visuel

3/ Quelles langues les élèves préscolarisés apprennent-ils ?  
 L'arabe et le Français

4/ Quel regard portez-vous sur la méthode préconisée pour l'apprentissage du français ?  
 L'apprentissage est une opportunité d'engager de nouveau talents et de former ses enfants aux métiers de demain.

5/ Existe-t-il des disparités entre les élèves quant à leur maîtrise de la langue française ?  
 Oui  Non   
 Si oui : A quoi cela est dû d'après-vous ?

6/ Ces disparités vous posent-elles des difficultés lors de l'apprentissage ?  
 Oui  Non   
 Si oui : Comment ?

7/ Faites-vous appel à la langue arabe pour faire apprendre le français à vos élèves ?  
 Oui  Non   
 Si oui : Pour quelle raison ?  
 Pour faire de rapprochement et aider l'enfant à mémoriser

**Questionnaire adressé aux formateurs :**

1/ Depuis combien de temps enseignez-vous au préscolaire ?  
 Depuis trois ans

2/ Avez-vous suivi une formation pour cela ?  
 Oui  Non   
 Si oui : Laquelle ? je suis une enseignante depuis 1970

3/ Quelles langues les élèves préscolarisés apprennent-ils ?  
 Arabe Français

4/ Quel regard portez-vous sur la méthode préconisée pour l'apprentissage du français ?

5/ Existe-t-il des disparités entre les élèves quant à leur maîtrise de la langue française ?  
 Oui  Non   
 Si oui : A quoi cela est dû d'après-vous ?

6/ Ces disparités vous posent-elles des difficultés lors de l'apprentissage ?  
 Oui  Non   
 Si oui : Comment ?

7/ Faites-vous appel à la langue arabe pour faire apprendre le français à vos élèves ?  
 Oui  Non   
 Si oui : Pour quelle raison ?  
 pour faciliter l'apprentissage de la langue

## Annexe 24 : Questionnaire adressé aux parents et aux grands-parents.

**Questionnaire adressé aux parents :**

**1/ Quelle langue votre enfant maîtrise-t-il le plus ?**  
 L'arabe   
 Le français   
 Autre  Laquelle ? .....

**2/ Estimez-vous que votre enfant parvient à apprendre une ou plusieurs langues en étant à la maison ?**  
 Oui  Non

**Si oui : par quel moyen ?**  
 Télévision  Internet  Autre  Lequel ? *Les contes*

**3/ Estimez-vous que votre enfant apprend mieux une langue en étant :**  
 A l'école   
 A la maison

**Justifiez :** *La vie est dans son environnement. Il apprend mieux à l'école car il y a plus de personnes qui parlent la langue et il y a plus de personnes qui l'enseignent. Il y a aussi des professeurs qui l'aident à apprendre.*

**4/ Jugez-vous le préscolaire nécessaire pour l'apprentissage des langues ?**  
 Oui  Non

**Justifiez :** *Non. Les enfants devraient être avec leurs parents et apprendre la langue à la maison. Les enfants qui sont à l'école ne peuvent pas apprendre la langue à la maison. Ils ne peuvent pas apprendre la langue à l'école car ils sont isolés.*

**5/ Pour quelle(s) raison(s) avez-vous inscrit votre enfant au préscolaire ?**  
*Le préscolaire est une bonne occasion d'apprendre la langue à la maison. Les enfants qui sont à l'école ne peuvent pas apprendre la langue à la maison. Ils ne peuvent pas apprendre la langue à l'école car ils sont isolés.*

**6/ Avez-vous l'intention de laisser votre enfant poursuivre ses études primaires au sein du même établissement ?**  
 Oui  Non

**Justifiez :** *Changer de milieu scolaire et d'environnement pour l'enfant est important car nos enfants ont besoin de changer de milieu. Ils ont besoin de plus de personnes qui parlent la langue et de plus de personnes qui l'enseignent pour leur vie sociale.*

1

**7/ Informations relatives au milieu familial de l'enfant :**

	Père	Mère	Grand-père	Grand-mère
Niveau scolaire	universitaire	universitaire	primaire	sans
Langues maîtrisées	arabe français	arabe français anglais	français	un peu français
Emploi	directeur	enseignante	retirée	sans

2

**Questionnaire adressé aux parents :**

1/ Quelle langue votre enfant maîtrise-t-il le plus ?

L'arabe   
 Le français   
 Autre  Laquelle ? *L'arabe*

2/ Estimez-vous que votre enfant parvient à apprendre une ou plusieurs langues en étant à la maison ?

Oui  Non

Si oui : par quel moyen ?

Télévision  Internet  Autre  Lequel ? *la lecture*

3/ Estimez-vous que votre enfant apprend mieux une langue en étant :

A l'école   
 A la maison

Justifiez : *pour acquérir des capacités pour l'avenir*

4/ Jugez-vous le préscolaire nécessaire pour l'apprentissage des langues ?

Oui  Non

Justifiez : *pour apprendre mieux, parce que son âge le permet*

5/ Pour quelle(s) raison(s) avez-vous inscrit votre enfant au préscolaire ?

*pour l'éducation, avec des collègues*  
*pour l'intégration dans son établissement*

6/ Avez-vous l'intention de laisser votre enfant poursuivre ses études primaires au sein du même établissement ?

Oui  Non

Justifiez : *je le trouve bien, mon enfant aime son école*

7/ Informations relatives au milieu familial de l'enfant :

	Père	Mère	Grand-père	Grand-mère
Niveau scolaire	3 <sup>e</sup> année secondaire	3 <sup>e</sup> année secondaire	cinquième année	mojeen
Langues maîtrisées	ARABE FRANÇAIS	ARABE FRANÇAIS	ARABE FRANÇAIS	ARABE FRANÇAIS
Emploi	Fonctionnaire	Fonctionnaire	Retraité	

**Questionnaire adressé aux parents :**

SADJI DA

**1/ Quelle langue votre enfant maîtrise-t-il le plus ?**

L'arabe   
 Le français   
 Autre  Laquelle ? .....

**2/ Estimez-vous que votre enfant parvient à apprendre une ou plusieurs langues en étant à la maison ?**

Oui  Non

**Si oui : par quel moyen ?**

Télévision  Internet  Autre  Lequel ? .....

**3/ Estimez-vous que votre enfant apprend mieux une langue en étant :**

A l'école   
 A la maison

Justifiez : *A l'école... grace à la maîtrise apprend les règles et les notions de base et à la maison apprend la communication orale*

**4/ Jugez-vous le préscolaire nécessaire pour l'apprentissage des langues ?**

Oui  Non

Justifiez : *pour apprendre une langue il faut commencer à un jeune âge*

**5/ Pour quelle(s) raison(s) avez-vous inscrit votre enfant au préscolaire ?**

*pour bien apprendre et maîtriser les langues*

**6/ Avez-vous l'intention de laisser votre enfant poursuivre ses études primaires au sein du même établissement ?**

Oui  Non

Justifiez : *parce que le niveau très élevé et puis le programme est très utile pour mes enfants*

**7/ Informations relatives au milieu familial de l'enfant :**

	Père	Mère	Grand-père	Grand-mère
Niveau scolaire	Primaire	Poste	Hème	illettrime
Langues maîtrisées	Arabe	Arabe	Arabe	Arabe
Emploi	Commerçant	au foyer	enseignant	au foyer

**Questionnaire adressé aux parents :**

A L I N E

1/ Quelle langue votre enfant maîtrise-t-il le plus ?

- L'arabe   
 Le français   
 Autre  Laquelle ? .....

2/ Estimez-vous que votre enfant parvient à apprendre une ou plusieurs langues en étant à la maison ?

- Oui  Non

Si oui : par quel moyen ?

- Télévision  Internet  Autre  Lequel ? .....

3/ Estimez-vous que votre enfant apprend mieux une langue en étant :

- A l'école   
 A la maison

Justifiez : Il n'est pas toujours aisé de s'exprimer comme on le voudrait en classe.

4/ Jugez-vous le préscolaire nécessaire pour l'apprentissage des langues ?

- Oui  Non

Justifiez : Il est important d'être confronté dès le plus jeune âge à la langue.

5/ Pour quelle(s) raison(s) avez-vous inscrit votre enfant au préscolaire ?

pour le préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul.

6/ Avez-vous l'intention de laisser votre enfant poursuivre ses études primaires au sein du même établissement ?

- Oui  Non

Justifiez : l'école est trop loin de chez moi.

7/ Informations relatives au milieu familial de l'enfant :

	Père	Mère	Grand-père	Grand-mère
Niveau scolaire	Bac + 12	Bac + 14	Bac + 12	Bac
Langues maîtrisées	Arabe Français	Arabe Français Anglais	Arabe Français	Arabe Français
Emploi	medecin	/	Medecin	/

A nes

**Questionnaire adressé aux parents :**

**1/ Quelle langue votre enfant maîtrise-t-il le plus ?**

L'arabe   
Le français   
Autre  Laquelle ? .....

**2/ Estimez-vous que votre enfant parvient à apprendre une ou plusieurs langues en étant à la maison ?**

Oui  Non

**Si oui : par quel moyen ?**

Télévision  Internet  Autre  Lequel ?... Jeux.....

**3/ Estimez-vous que votre enfant apprend mieux une langue en étant :**

A l'école   
A la maison

Justifiez : *Il apprend mieux en groupe*.....

**4/ Jugez-vous le préscolaire nécessaire pour l'apprentissage des langues ?**

Oui  Non

Justifiez : *Les enfants ont une capacité d'apprentissage à un âge précoce*.....

**5/ Pour quelle(s) raison(s) avez-vous inscrit votre enfant au préscolaire ?**

*et d'alléger une partie de la charge du programme de l'enregistrement primaire*.....

**6/ Avez-vous l'intention de laisser votre enfant poursuivre ses études primaires au sein du même établissement ?**

Oui  Non

Justifiez : *La stabilité*.....

1

**7/ Informations relatives au milieu familial de l'enfant :**

	Père	Mère	Grand-père	Grand-mère
Niveau scolaire	Universitaire	universitaire	universitaire	terminal
Langues maîtrisées	ARABE FRANÇAIS	ARABE FRANÇAIS	FRANÇAIS ARABE	FRANÇAIS ARABE
Emploi	Député Medical	Médecin	/	/

2

Yanis

**Questionnaire adressé aux parents :**

1/ Quelle langue votre enfant maîtrise-t-il le plus ?

L'arabe   
Le français   
Autre  Laquelle ? .....

2/ Estimez-vous que votre enfant parvient à apprendre une ou plusieurs langues en étant à la maison ?

Oui  Non

Si oui : par quel moyen ?

Télévision  Internet  Autre  Lequel ? .....

3/ Estimez-vous que votre enfant apprend mieux une langue en étant :

A l'école   
A la maison

Justifiez : *parce que à l'école il sera avec ses camarades  
il apprendra mieux en groupe*

4/ Jugez-vous le préscolaire nécessaire pour l'apprentissage des langues ?

Oui  Non

Justifiez : *parce que l'enfant il apprendra les langues  
à un âge précoce*

5/ Pour quelle(s) raison(s) avez-vous inscrit votre enfant au préscolaire ?

*il est nécessaire parce que à la*

6/ Avez-vous l'intention de laisser votre enfant poursuivre ses études primaires au sein du même établissement ?

Oui  Non

Justifiez : *parce que l'éducation est bonne*

1

7/ Informations relatives au milieu familial de l'enfant :

	Père	Mère	Grand-père	Grand-mère
Niveau scolaire	terminal	universitaire	/	/
Langues maîtrisées	le français	le français	/	/
Emploi	directeur d'hôtel	comptable principale	/	/

2

Aya

**Questionnaire adressé aux parents :**

**1/ Quelle langue votre enfant maîtrise-t-il le plus ?**

L'arabe   
Le français   
Autre  Laquelle ? .....

**2/ Estimez-vous que votre enfant parvient à apprendre une ou plusieurs langues en étant à la maison ?**

Oui  Non

**Si oui : par quel moyen ?**

Télévision  Internet  Autre  Lequel ?.....

**3/ Estimez-vous que votre enfant apprend mieux une langue en étant :**

A l'école   
A la maison

Justifiez : ..... si à l'école, l'enfant apprend mieux car il suit  
un programme bien défini.....

**4/ Jugez-vous le préscolaire nécessaire pour l'apprentissage des langues ?**

Oui  Non

Justifiez : ..... l'enfant peut apprendre une langue en regardant  
seul la télévision ou en écoutant souvent des chansons.....

**5/ Pour quelle(s) raison(s) avez-vous inscrit votre enfant au préscolaire ?**

..... pour apprendre à connaître les autres enfants  
et s'intégrer dans le groupe.....

**6/ Avez-vous l'intention de laisser votre enfant poursuivre ses études primaires au sein du même établissement ?**

Oui  Non

Justifiez : ..... Si il n'y a pas de raison, il va mieux  
en il reste dans la même école et garde les  
meilleurs camarades.....

**7/ Informations relatives au milieu familial de l'enfant :**

	Père	Mère	Grand-père	Grand-mère
Niveau scolaire	Universitaires			
Langues maîtrisées	Arabe	Arabe		
	Français	Français		
Emploi	banquiers -			



## Annexe 26 : Un article sur un éveil populaire pour une Algérie disruptive.

12aujourd'hui

El Watan Week-end  
Vendredi 7 mai 2019

**RACHID BOUDIEMA.** Professeur d'économie à l'École nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée (Alger)

# Un éveil populaire pour une Algérie disruptive

(Partie 2)

### 5. LES ISSUES POSSIBLES DE L'ÉVEIL POPULAIRE

Le peuple du vendredi 22 février n'a pas, pour l'heure, de représentants d'élus désignés et autorisés à parler en son nom. C'est là que réside, en même temps, sa force et sa faiblesse. Mais il n'a pas, non plus, d'interlocuteurs au niveau du pouvoir. En effet, ceux qui devaient ou pouvaient prendre en charge les revendications sont, à titre exclusif, le chef d'État par intérim et le Premier ministre. Mais «ces 2 B restants», comme les désignent la presse et la rue, ne semblent guère s'y intéresser. Et, à cela, il y a une justification majeure : le peuple les considère comme illégitimes et fonde sa revendication sur leur nécessaire départ. C'est clairement la crise du dialogue peuple-pouvoir, parce que le départ des 2B est attendu, des 2B seulement et d'aucune autre force. Et comme on ne peut pas attendre la solution de ceux qui représentent le problème, la crise politique algérienne a une forte probabilité de perdurer.

Le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP a tenté, un moment, de combler ce *no-bridge* communicationnel par des discours d'abord protecteurs, ensuite prometteurs et, enfin, menaçants. Mais à bien écouter le verbe du 19<sup>e</sup> vendredi, il semble que la lune de miel entre le peuple et lui soit consommée.

La crise est alors toujours là et le peuple en éveil persiste dans la manifestation et signe la fidélité de sa revendication primaire. Cette crise risque là où le pouvoir politique en sous-estime les modalités pratiques de la prise en charge (comme c'est le cas aujourd'hui) d'avoir des effets désastreux. La rupture de la rupture systémique s'empare alors des gouvernements et s'ils ne sont pas assez forts pour en gérer la dynamique, l'ajournement, en décrétant le retour à la case départ. Par ce biais, ils obstruent le projet de changement dans le sein de l'histoire. L'économie et la société replongent dans «l'immobilisme» qui donnera, à coup sûr, à la future crise un caractère plus brutal. La rupture systémique revendiquée ne peut alors être accueillie autrement qu'avec ce cocktail historique de peur, de courage, d'enthousiasme, de crainte, de réticences et de foi, autant de sentiments et d'attitudes qui pourraient traduire, là où ils s'installent avec force, une espèce de léthargie qui n'a pas pour «le citoyen lambda» d'autre interprétation qu'un échec avant coup.

Cela devrait au moins permettre aux gouvernements, de par le monde, de tirer un leçon de modestie apte à atténuer leurs certitudes, face à la marche de l'histoire. Celle-ci leur rappelle par ses dénis réguliers, que leur mission comporte, au-delà de ses privilèges, le devoir d'inscrire continuellement les conditions de vie et d'existence des peuples sur ses pages roses et donc le risque de voir ces mêmes conditions s'inscrire sur ses pages noires. Les exemples de ces deux types d'expériences garnissent inégalement l'histoire de l'humanité.

Aussi, faut-il absolument prendre l'éveil populaire au sérieux. Et, il y a, à cet impératif précautionneux, le fait qu'il ne figure pas, d'une part, sur le registre politique du «déjà vu algérien» et n'a pas, d'autre part, en déduction logique de sa singularité, de solution toute faite. Cette solution doit être confectionnée, mais loin de la vieille boutique du prêt-à-porter

politique national. Son exigence minimale serait une méthodologie disruptive<sup>5</sup> qui, fondée sur l'idée de rupture, de fracture, de remise en question des pratiques et conventions en vigueur, doit être portée par des acteurs nouveaux et fondée à la fois sur des concepts nouveaux, des outils nouveaux, des mécanismes nouveaux, des calendriers nouveaux, une rigueur nouvelle, des croyances et convictions nouvelles, etc. L'éveil populaire accélère la crise de l'Algérie d'aujourd'hui qui est de type gramscien<sup>6</sup>. Ainsi identifiée, elle ne soustrait pas l'analyse à l'obligation de mobiliser des élites philosophiques complexes en vue de son intelligibilité, quand bien même certaines images maladroites ou malintentionnées rapportées par la presse écrite et des médias voudraient convaincre de sa nature distractive, récréative et festive. Dans sa substance, elle traduit une situation où l'ancien système que le peuple veut voir mourir, ne veut pas ou ne peut pas mourir et où le nouveau système que le peuple veut voir naître ne veut pas ou ne peut pas naître. Et *pendant cet intergène, on observe les phénomènes morbides les plus variés*. Dans les termes de Gramsci, il y a une *crise «lorsque le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres»*.

On rejoint Friedrich Hayek (1889-1992) le théoricien de «l'ordre spontané» vieillissant qui souligne que les institutions se comporteraient comme de véritables organismes vivants, cherchant avant tout à se perpétuer<sup>7</sup>. La rupture systémique doit donc être vue, au minimum, en rapport avec la loi darwinienne de la sélection naturelle<sup>8</sup>, en tant que lutte sévère pour la survie des êtres institutionnels ou pour mieux résister les mieux adaptés aux exigences de l'heure et du nouveau milieu.

Mais qu'avons-nous, en tant Algériens, peuple et pouvoir confondus, entre les mains pour que cette crise puisse se dénouer sainement et sans surgissement de monstres ? Autrement dit, comment, dans une lutte pacifique, redresser la barre sans courir le risque de la torde dangereusement dans l'autre sens ?

Il nous semble judicieux d'exhiber les cartes (les atouts ou les forces) sur lesquelles il serait possible de fonder une nouvelle architecture politique de l'Algérie :

- La première carte est le point de rupture du 22 février où le peuple de façon massive et énergique a rejeté, sans embages, le système en vigueur depuis l'indépendance et peu ou prou revivifié, selon la conjoncture énergétique internationale ou le niveau de la rente. C'est le 22 février qui a conduit au 2 avril. Ce jour-là, Abdelaziz Bouteflika quitte son fauteuil présidentiel. Et par cet acte, il remet, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le pouvoir entre les mains du peuple. Il faut pouvoir prendre ce tournant historique avec fierté et le considérer comme un saut démocratique inouï qui signe l'acte de naissance d'une Algérie nouvelle qu'il faut nourrir du caractère alerte de son peuple
- La deuxième carte consiste à construire le sens national de la promesse démocratique du 22 février. Dans une analyse bipolaire, on peut admettre qu'elle puisse être appréciée différemment par ceux qui y voient la source de leur victoire et ceux qui, au contraire, y voient la source de leur défaite. Mais en réalité, les termes de vainqueurs et de vaincus ne sont pas propres à caractériser la situation politique algérienne actuelle. Lorsqu'un peuple décide, dans son corps entier, de reprendre son pouvoir qu'il juge mal exercé par ses représentants, il ne fait, en principe que reprendre son dû, c'est-à-dire, ce qui lui appartient, naturellement, en tant propriétaire du territoire et de ses richesses. De même qu'il n'y a aucune honte à perdre le pouvoir pour celui qui a eu l'honneur d'être un serviteur du peuple, il n'y a aucun mérite (même si les individus peuvent jubiler) pour un peuple à recouvrer un droit qui en fait précisément un peuple. Par contre, il est difficile d'imaginer qu'il le fasse dans la lutte et même souvent, dans la violence. Parce que, souvent ceux qui exercent ce pouvoir en son nom se substituent à lui, d'abord : se démarquent de lui, ensuite et enfin, s'y opposent farouchement en utilisant ce pouvoir contre lui. Pris dans le piège de l'accoutumance-dépendance à l'égard de cette «drogue», ils croient dur comme fer que ce pouvoir est leur domaine privé, leur forteresse. Point besoin du peuple pour l'exercer. Aussi, lorsqu'ils chutent, vivent-ils la perte de leur pouvoir comme une violente dépossession, une amputation d'organe. Pour peu qu'ils admettent que le peuple est source de tout pouvoir et détenteur exclusif de la souveraineté, ils comprendront qu'il serait excessif et injuste de se réfugier dans le statut de victime. Dans l'espace décisionnel, ils ont l'honneur d'exercer le pouvoir au nom du peuple ; redevenus simples citoyens, ils se targuent d'avoir eu l'honneur d'exercer ce même pouvoir au nom de ce même peuple. L'honneur est sauf et entier, dans les deux cas, pour ceux qui savent mettre leur peuple sur un piédestal. Les dirigeants doivent savoir qu'individuellement ou collectivement, ils ne peuvent avoir ni une légitimité ni une intelligence supérieures à celles de leur gouvernés, pris dans leur ensemble ; ce qui, devrait alléger, en principe, leurs frustrations et le sentiment d'agression et de privation qui les traverse
- La troisième carte est le caractère inaliénable de la liberté du peuple, parce qu'elle a pris la forme de son droit de faire tout ce que les lois lui permettent, notamment sa Constitution :
  - dès son préambule, qui abreuve le peuple de vertus de peuple libre, décide à le demeurer, fier, ayant le sens des sacrifices et des responsabilités, épris de justice sociale, digne héritier des pionniers et des bâtisseurs d'une société libre ;
  - qui l'érige, dans la cadre de la République démocratique et populaire qu'elle consacre, en son article 1<sup>er</sup>, en source de tout pouvoir, y compris le pouvoir constituant, titulaire exclusif de la souveraineté nationale (article 7) qu'il exerce par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne, par voie référendaire ou par l'intermédiaire des représentants qu'il élit (article 8) et source de la légitimité et de la raison d'être de l'État qui est à son service exclusif et dont la devise est «Par le peuple et pour le peuple» (art. 12) si les dirigeants réunis reviennent, aux articles majeurs de la Constitution qui obligent au respect de la volonté populaire.
  - La quatrième carte est une jeunesse disruptive qui n'est pas prisonnière d'anciens schémas et modèles de pensée inhibiteurs et inhibants. «Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait»,

disait l'écrivain et essayiste américain Marc Twain (1835-1910). Peut-être que pour bien faire les choses, il ne faut pas savoir qu'elles sont impossibles. Cette jeunesse comprend mieux comment fonctionne le monde d'aujourd'hui. Au diapason avec ses mutations, elle ose, explore, ne crêpe pas l'échec et reste mesurée dans le succès. C'est elle, à coup sûr, qui fertilisera l'Algérie et ses aînés se doivent d'aimer l'aventure de la mettre au défi.

### 6. ÉPILOGUE DE L'ÉVEIL DU PEUPLE

La question que soulève, en définitive, l'éveil du peuple est celle de savoir pour quel type de changement ce même peuple sollicite-t-il sa propre mobilisation ou le recouvrement de son pouvoir. C'est, sans doute, pour une Algérie nouvelle, belle et prospère où il fera durablement un temps d'une cinquième saison : «Le bon vivre ensemble». Pour paraphraser Mahatma Gandhi (1869-1948) qui a passé sa vie au service de l'ahimsa (non-violence), on a besoin de cette croyance pour «diriger nos pensées, de ces pensées pour construire nos mots de ces mots, orienter nos actions de ces actions pour forger nos habitudes, de ces habitudes pour fonder nos valeurs et de ces valeurs pour édifier notre destinée».

Depuis le 22 février, le peuple exprime, chaque vendredi, à travers ses propres valeurs, le changement qu'il veut voir se produire en Algérie. Cette force de l'argument de la rupture systémique est essentielle, pour séduire même ceux qui peuvent y être, au départ, hostiles ou même contre l'argument de la force événementielle. En dernière instance, par-delà les violences des luttes de positionnement pour l'appropriation, voire l'accaparement insolent du pouvoir et de la richesse, nous sommes tous mortels et recommandons, avant ce but, qu'on apprenne à vivre simplement, pour que les générations futures puissent tout simplement vivre et qu'on comprenne, par analogie à ce qu'exprimait Saint-Exupéry (1900-1944), à propos de la terre, que nous n'héritons pas l'Algérie de nos parents, mais que nous l'empruntons à nos enfants. Ayons alors un faible pour la leur restituer, dans la sérénité et la grandeur du pardon.

**Notes**

5. La paternité de ce concept, qui a vu le jour il y a une quinzaine d'années, revient à Jean-Marie DRU, publicitaire français, actuellement président du groupe de communication mondial TBWA basé à New York et président de l'Unicef France depuis juin 2015.

6. Antonio Gramsci, né en 1891 et mort en 1937, philosophe, écrivain et théoricien politique italien. Condamné à une peine d'emprisonnement de 20 ans, il rédige en captivité pendant 11 années (1926-1937) ses *Cahiers de prison* (*Quaderni del carcere*) au nombre de 30, dans lesquels il définit son sens de la crise. Tombé malade, il meurt quelques jours après être sorti de prison, à l'âge de 46 ans.

7. Voir Friedrich Hayek : *Droit, législation et liberté* (tome 3, Quadrige, 1995).

8. Charles Darwin (1809-1882), *De l'Origine des espèces* (1859).